

L'Humanité : journal socialiste quotidien

Parti communiste français. Auteur du texte. L'Humanité : journal socialiste quotidien. 1921-03-20.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ABONNEMENTS

Table with 3 columns: Location (Paris, Seine, etc.), Duration (1 an, 6 mois, 3 mois), and Price (50 fr., 28 fr., 15 fr., etc.).

l'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE

Fondateur : JEAN JAURÈS

ADRESSE PARIS (2e) : 142, Rue Montmartre... ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HUMANITE-PARIS... TÉLÉPHONE : GUTENBERG 03-03... PUBLICITÉ ANNONCÉS 142, Rue Montmartre, 142

Pour la Commune: Tous à Saint-Denis!

TROTSKY et LA COMMUNE

Je viens de lire le livre de Trotsky : Terrorisme et Communisme (1) si plein de faits, d'exemples, d'aperçus historiques et critiques à méditer.

Ce livre constitue une réponse à Kautsky et son sous-titre est même l'anti-Kautsky, mais il n'apparaît point comme un simple ouvrage polémique, et il projette de vives lumières sur les conditions mêmes du grand effort prolétarien universel.

Il est tout naturel que dans ce livre, à la date où nous sommes, l'attention aille tout de suite aux considérations qui visent la Commune. Le prolétariat universel ne vient-il pas de fêter le 50^e anniversaire du 18 mars 1871, c'est-à-dire la première prise du pouvoir par les travailleurs ?

Les Soviets, qui honorent toutes les grandes époques révolutionnaires de la France et qui leur ont affecté un enseignement particulier (on les connaît mieux et pour cause, à Petrograd et à Moscou, qu'à Paris) ont fait une place spéciale à celle-ci. Entre la Commune de Paris et leur propre victoire, ils établissent un lien vivant. Et voilà pourquoi, en même temps que les ouvriers de France, ils ont célébré, avec un éclat inoubliable, ce premier effondrement — trop provisoire, hélas ! — du pouvoir capitaliste.

Les ouvrages ne manquent pas sur la Commune : ouvrages écrits par des publicistes bourgeois et qui l'ont injuriée et diffamée comme leurs successeurs calomnieux systématiquement la Révolution russe : — rien n'est nouveau ; — ouvrages signés par des socialistes, dont certains, Marx et Lavrof, comptent parmi les plus grands que nous puissions citer. Les trente pages que Trotsky a vouées à la période communiste dans le livre, qui vient de paraître en français, n'épuisent évidemment pas la matière, mais elles regorgent de jugements originaux et que chacun doit connaître.

Elles débütent ainsi : « La Commune a été le premier essai historique, — faible encore, de domination de la classe ouvrière. Nous vénérons le souvenir de la Commune, en dépit de son expérience par trop restreinte, du manque de préparation de ses militants, de la confusion de son programme, de l'absence d'unité parmi ses dirigeants, de l'indécision de ses projets, du trouble excessif dans l'exécution, et du désastre effroyable qui en résulta fatalement. »

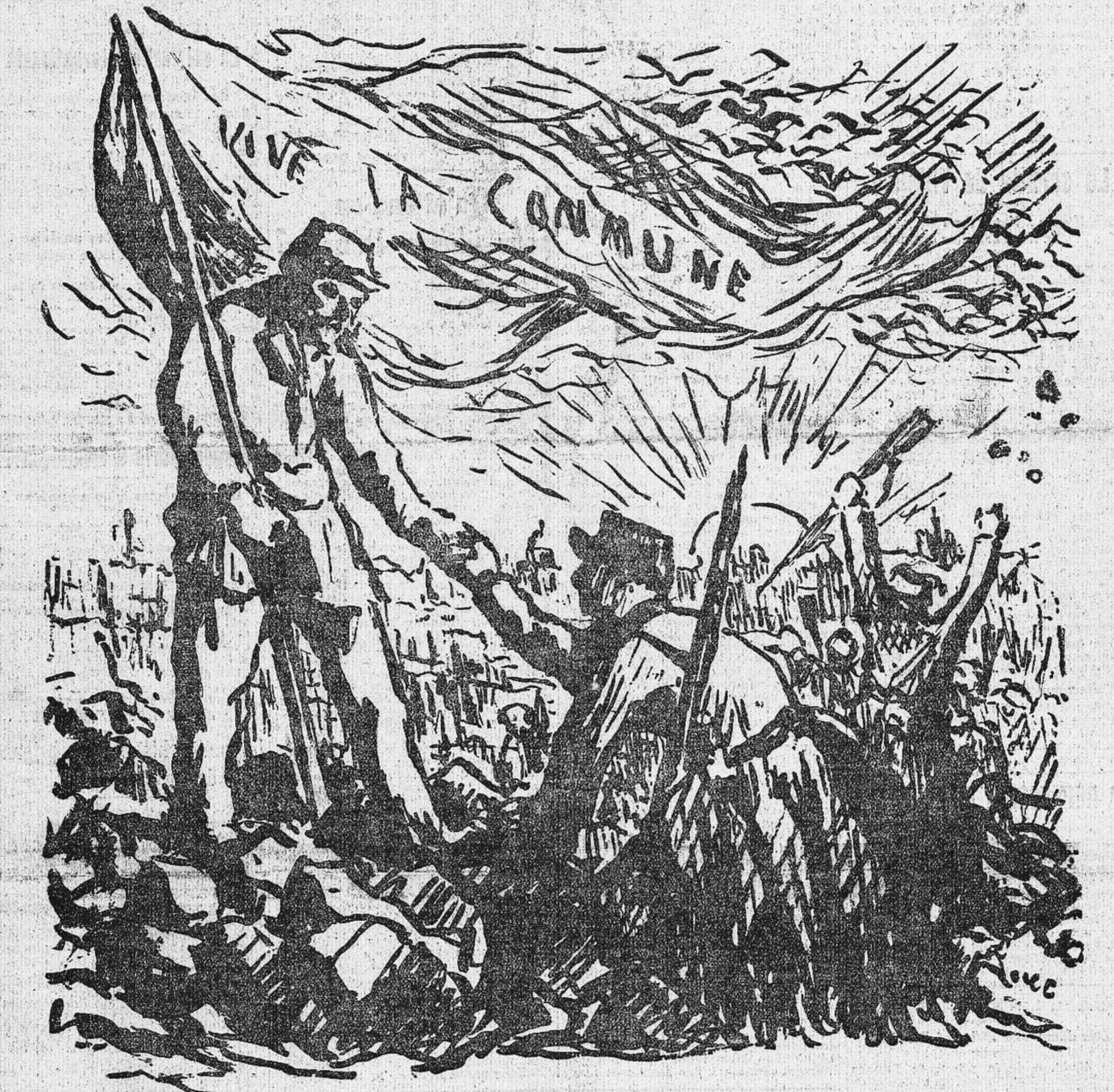
Ainsi se trouve résumée la conception de Trotsky. Il honore la Commune : il ne se dissimule point les fautes de ses chefs, et il les rappelle.

Mais en même temps, il évoque les origines de cette puissante insurrection. Nul n'ignore que la petite bourgeoisie y a joué son rôle comme les travailleurs, que des sentiments nationaux s'y associent au plus pur internationalisme, que les hommes chargés de la responsabilité se recrutent dans des milieux et dans des partis divers. C'est ce qui explique les luttes intestines qui éclatèrent à l'assemblée, comme les solutions contradictoires qui furent préconisées et les pertes de temps qui prévalurent jusqu'à la catastrophe finale. Trotsky indique avec soin le désir persistant qui s'exprimait, chez certains, de se concilier la bourgeoisie, et l'oscillation qui se manifesta, chez d'autres, entre la fiction de la démocratie et la réalité de la dictature.

C'est ce que Lavrof avait déjà signalé. Cette incertitude gouverna surtout l'action militaire de la Commune et servit les sinistres préparatifs de Thiers. Si la Révolution Russe avait versé dans les mêmes atterrissements, Miloukoff, qui visait à être le Thiers de la-bas, aurait eu beau jeu, mais précisément l'exemple de 1871 était présent.

Il n'est pas vrai, cependant, dit Trotsky, que la Commune ait été, comme Kautsky le prétend, une démocratie formelle et il retait, à ce sujet, la démonstration à laquelle s'est déjà livrée Lénine. Les élections n'avaient eu lieu qu'après la fuite d'une partie de la bourgeoisie parisienne, et la neutralisation d'une autre, et, par ailleurs, les Blancs, fidèles aux souvenirs de 93, voulaient la dictature révolutionnaire de Paris sur la France paysanne.

Trotsky trace de brefs parallèles. Le devoir de la Commune était de marcher à fond contre l'Assemblée nationale. Entre l'une et l'autre, il ne pouvait y avoir compromis. De même, en Russie, les Soviets auraient été écrasés par la Constituante s'ils l'avaient laissé vivre, car le nouvel appareil prolétarien était



UNE SEULE CLASSE, UN SEUL SANG : L'ARMÉE RÉGULIÈRE FRATERNISE AVEC LES FÉDÉRÉS

L'explosion de force populaire qui instaura, pour un temps trop court, la première République sociale dans le monde, fut rendue possible par la fraternisation de la Commune avec les fédérés de la Vendée. C'est l'épisode qui symbolise le beau dessin de Luce, et qui, rappelant le passé, annonce l'avenir.

inconciliable avec la vieille démocratie formelle, et, ce qui le prouve, c'est que partout où celle-ci a subsisté, et où les cadets se sont associés aux fractions socialistes non bolchevistes pour la défendre, au Kouban, en Ukraine, en Sibérie, la contre-révolution a eu la partie trop belle, et le coup d'Etat réactionnaire s'est produit.

Le Paris de 1871 était-il aussi prêt à détruire le système capitaliste que le Petrograd de 1917 ? Trotsky ne le croit pas. « Le caractère petit-bourgeois et artisan du vieux et en partie du nouveau Paris est totalement étranger à Petrograd, centre de l'industrie la plus concentrée du monde ». En outre, si les Parisiens étaient riches de souvenirs révolutionnaires, les salariés de Petrograd avaient l'expérience toute fraîche de 1905 et la volonté de venger leur défaite. D'autres éléments encore entrent en cause.

La manifestation d'aujourd'hui

Comme nous l'avons annoncé hier, le gouvernement a interdit tout cortège, à l'aller et au retour. Cette vexation, que nous avons suffisamment fustigée n'empêchera nullement notre manifestation qui sera imposante et digne. Les travailleurs, parisiens qui veulent, avec leurs femmes et leurs enfants, célébrer le cinquantième de la Commune, ne se préteront pas aux provocations policières qui pourraient se produire.

Par les différents moyens de locomotion que nous indiquons plus bas, nos amis se rendront au point de concentration de la manifestation : FORT DE LA DOUBLE-COURONNE, ROUTE DE GONESSE, A SAINT-DENIS. LE MEETING COMMENCERA A TROIS HEURES.

Union Ouvrière des Antilles; l'Union Anarchiste; la Fédération des Soviets, etc. Les organisations syndicales suivantes : Papier-Carton, Papier-Carton (C. S. R.), C. I. Asphaltes, Ouvriers du Bronze, Travailleurs de la Vierge, C. I. Arcueil-Cochain, Jeunesse Syndicaliste des Omnis; La 15^e Région composée fédéralement par les organisations syndicales suivantes : Bâtiment (Climpériers et Maçons d'Art), Bricolage et Fumistes Industriels et Potiers, Carrelages-Faïenciers, Carrelages-Plâtriers, Charpentiers en fer (Monteurs-Levageurs et Riveurs), Charpentiers en bois, Couvreurs-Plombiers-Zingueurs, Dessinateurs-Commissaires en Bâtiment, Fourniers, Fumistes, Granitiers, Maçonnerie-Pierre, Marbriers, Menuisiers, Monteurs en Chauffage, Monteurs-Électriciens, Orfèvres, Peintres en Bâtiment et parties similaires, Plafonniers-Calofumigeurs, Poseurs de Stores, Scieurs de Pierres tendres, Scieurs de Pierres dures, Sculpteurs-Décorateurs, Serruriers et similaires, Soudoieurs, Tailleurs de Pierres et Ravaleurs; Terrassiers, Puitsiers-Mineurs, Tubistes, Poseurs de Rails et similaires, Travailleurs de la Voie; Les syndicats des Métaux, Boulangers, Cheminots Paris-Nord, Chauffeurs, Mécaniciens, Électriciens, Ouvriers Plombiers, Zingueurs, Couvreurs, Cheminots Paris P.-O.; L'Harmonie Socialiste du 10^e; Le groupe espérantiste, etc., etc.

Comité de l'insigne

Rendez-vous des vendeurs et vendeuses à la mairie de Saint-Denis à 1 heure précise. Le rendez-vous fixé précédemment, avenue du Président-Wilson, est annulé.

La fête d'avant-hier

Les chœurs populaires d'Albert Doyen L'ode funèbre et triomphale d'Albert Doyen, composée en 1903, à la mémoire d'Émile Zola, était toute désignée pour inaugurer la cérémonie. Plaine de jeunesse et d'espoir, elle a conquis le public par cet accent de sincérité qui ne trompe pas. Un fragment du Chant du 14 juillet de Méhul, œuvre de style classique, d'inspiration généreuse, qui remporta en son temps (1800) un tel succès, qu'elle fut publiée aux frais de l'État; l'Hymne à la Liberté, trio sans accompagnement de Gossec (1794), ont pu donner à l'auditoire une idée de ce que la musique française produisit pendant la première Révolution. Deux chœurs de Boursault-Ducoudray; Appel aux Énergies humaines, et Chant de Triomphe, apportèrent à la fête une note de majesté sereine, particulièrement nota-

pre à en embellir l'éclat. Des 8 Béatitudes de C. Franck, la IV^e est peut-être la plus parfaite; elle chante, d'une manière toute céleste, l'aspiration des hommes à la justice. C'est dire qu'elle aussi avait sa place indiquée dans le programme, qui se termina par la dramatique ouverture d'Égmont ou Beethoven à son tour exalte la sainteté de la révolte contre l'injustice, et la joie de la liberté reconquise.

Le programme littéraire comprenait la belle page très connue de Jules Vallès, extraite de l'Insurgé; deux poèmes impérialistes de G. Ploché à la mémoire de Louise Michel et d'un combattant de la commune; le véhément appel de Wittman à un Révolutionnaire d'Europe vaincu, et l'un des plus prophétiques poèmes des Châtiments, Luz, qui évoque la République universelle.

Les interprètes reçurent chacun leur part d'applaudissements justifiés: Mlle Cerati, Mme Rachel Royen, Georges Valmier, Franceschi qui remplaça au pied levé M. Sabatier dans le Chant du 14 Juillet, et Mlle Suzanne Méthivier, souvent nommée; sans compter Albert Doyen qui n'a plus besoin d'éloges. — G. C.

En province

Le 18 mars à Lyon Les socialistes lyonnais ont dignement commémoré hier soir, au cirque Rancy, le cinquantième de la Commune. Plus de 4.000 personnes se pressèrent dans le vaste amphithéâtre. Georges Lévy, député, président, assisté de Legouh, conseiller municipal, et de Belers, secrétaire fédéral adjoint.

Successivement, Métra, secrétaire de la Fédération socialiste du Rhône; Champetoux, de l'A.R.A.C., et Frossard, directeur général du Parti S. F. I. C. prononcèrent des discours longuement acclamés. Un ordre du jour affirmant la fidélité du prolétariat lyonnais au Parti S. F. I. C. termina cette belle manifestation.

A Toulouse

Deux réunions ont eu lieu, avant-hier soir, à Toulouse, pour célébrer l'anniversaire de la Commune. Après des discours très applaudis de plusieurs militants syndicalistes, notre camarade Vernoclet, instituteur, a proposé un ordre du jour prononçant la révolution et acclamant le bolchevisme qui a été voté. (VOIR LA SUITE EN 2^e PAGE.)

LA COMMUNE et LA COLONNE

Attendu que la présence de la colonne Vendôme est une insulte perpétuelle à l'humanité et la négation de la fraternité des peuples, la colonne sera démolie. (Texte du décret de la Commune.)

'EST Courbet, Gustave Courbet, le plus grand peintre que la France ait connu, qui avait le premier, dès le mois de septembre 1870, après Sedan, réclamé le déboulonnement de la colonne.

Le mardi 16 mai 1871, le peuple de Paris jeta à terre le monument bonapartiste élevé à la fausse gloire militaire et au triomphe du canch. Il marquait ainsi son mépris des conquêtes de la force; il condamnait la guerre, ses victoires et ses rapines.

En couchant sur un lit de fascines et de fumier, aux acclamations d'une foule immense, l'énorme hochet du chauvinisme et la statue du César de Waterloo, la Commune entendait rendre son hommage à la République universelle, à la Paix, à l'Internationale.

Il faut relire dans les Cahiers Rouges de Maxime Vuillaume le récit de cette journée de mai. Il faut relire surtout les commentaires que, dans son journal de la Commune, lui consacre Elie Reclus.

« La Commune a parlé. Elle a libellé son décret au nom de la Fraternité universelle, principe nouveau en face de la vieille histoire... Tombe donc la colonne ! Tombe donc l'idole du plus grand malfaiteur du siècle ! Déblayons, nettoignons !... »

« La foule était énorme; elle stationnait sur la place et aux alentours depuis plusieurs jours. La colonne avait été sciée obliquement, au ras du piédestal. Des cordes passées au cou du bonhomme de bronze pendaient du sommet et s'enroulaient autour de cabestans. A 5 h. 35, sur un coup de sifflet, les cabestans tournent, la statue remue lentement, comme stupéfaite. En l'air déjà la colonne s'est cassée; elle tombe dans le fumier... »

« Vive la République universelle ! criation de toutes parts... »

« ... La chute de la colonne Vendôme, c'est l'arrachement de l'idée napoléonienne du cœur de la France. Je ne sais si on le rehellera jamais sur son piédestal, si on rafistolera ce vieux bronze... mais je sais que le coup qui brise l'idole est mortel pour le dieu... Je ne sais pas si nous entrerons dans le monde nouveau... Mais désormais l'instinct a décidément pris forme dans la conscience du peuple qui, après avoir vu les hontes, les crimes et les horreurs des champs de bataille, aspire aujourd'hui au jour heureux de la paix universelle. »

On a, depuis 1871, dressé à nouveau le monument barbare qui excitait si fort la colère de Gustave Courbet et d'Elie Reclus. Notre bourgeoisie républicaine s'apprête même, paraît-il, à fêter prochainement et de manière officielle la mémoire de Napoléon Bonaparte lui-même. Il est donc nécessaire, en ce jour commémoratif de l'insurrection de 71, que les héritiers des Communistes rappellent les sentiments de leurs aînés à l'égard du « plus grand malfaiteur de l'humanité ». Marcel GACHIN.

CHEZ LES SURVIVANTS Les glorieux souvenirs du papa Camélinat

Le papa Camélinat gouverne sur Belleville depuis un demi-siècle. Il s'y laisse oublier peu à peu, comme un sage, et son peuple passe indifférent devant sa retraite.



De ses fenêtres, il peut voir une petite place provinciale, où les voitures et le funiculaire se risquent timidement, une rue qui grimpe, des gens, de la jeunesse. Le papa Camélinat vieillit tout doucement avec ses souvenirs. On ne peut être en meilleure compagnie. Ce sont de bons vieux souvenirs, à la fois tendres et glorieux. Ils ont cinquante ans, tout juste, et ils n'en sont pas humiliés. Ils revivent gaillardement. Le papa Camélinat, pour les ramener, a des soins d'accoucheuse. Ses longues et maigres mains

troublent un peu. Au-dessus de la barbe blanche, les pommettes se colorent d'un rouge révolutionnaire, la fièvre gagne le regard. Si c'était à refaire, bon dieu, le papa Camélinat reprendrait son képi de garde national !

Il parle inlassablement, d'une voix qui se fêle un peu, et, de temps à autre, il tourne son vieux cher visage vers la fenêtre comme si, d'en bas, quelqu'un appelait aux armes. La Commune ! C'est tout Belleville, c'est tout Camélinat, sa jeunesse ardente, le passé Jules Vallès, la main de fer de Muret, Vaillant, Teysse, Perachon, Bellet, tous les morts et ce qui reste des vivants, les fourriers de la Révolution qui vient, les aduaciens de ce temps-là, blanquistes, marxistes, collectivistes et proudhoniens. Papa Camélinat les passe en revue. Il a quatre-vingt et quelques années. Il s'en vante. Il en sourit. Il sourit de tout, et à tout, à ce qui l'ressuscite pendant nos deux heures d'intimité, à ce qui le rappelle et qui sent la poudre des combats de barricade, la main des prolétaires chargeant les canons, le sang des victimes tombées pour la Commune, le 18 février à mai 1871, au plein cœur de Paris.

Monsieur Thiers... Il manque au cours de la pièce la papauté d'usage : pistolets d'arçon, sabres fourrés, fusils chassepots. Mais il suffit de voir un vieillard simple et charmant, en son très vieux froc, coiffé d'une barbe légère et du menton de bronze. On est, comme on dit, dans le mouvement. Le papa Camélinat a le don des grands-pères. Il sait conter, et je ne me lasse pas de l'entendre, en enfant dérécent et curieux, dire sa belle histoire d'il y a cinquante ans.

Il était une fois une Assemblée Nationale qui voulait renverser la République. Le papa Camélinat pince, sous la moustache, un petit rire rétrospectif. Il se souvient. Le 8 février 1871, le Comité central de la Commune, le fameux comité des sections, l'envoie en mission. Ou cela ? A Bordeaux, où siège l'Assemblée « de malheur » pour tenir les camarades au courant de la situation. Il part avec Camélinat et Drouhot. Il assiste à presque toutes les séances des précédents de MM. Poincaré, Viviani, Millerand. Il se rend compte que l'Assemblée Nationale, d'accord avec M. Thiers, prépare le désarmement de Paris, escamote, reprendre aux fédérés les canons qui leur appartenaient. Il revient, comme il le peut, à Paris, le 17 mars, et prévient ses amis du Comité central qui siègent à la salle Saint-Sébastien, 26, rue de la Folie-Méricourt.

Soyez prêts, leur dit-il, on veut renverser la République. Car il est un fier républicain. On lui répond que les affaires s'arrangent, que le gouvernement de M. Thiers consent à transférer que les gardes nationaux garderont leurs canons. Il proteste. Il prévient que M. Thiers est de mauvaise foi, qu'il va faire attaquer. On ne l'écoute pas.

Et cependant, dès trois heures du matin, on l'apprend après, les troupes sont en marche sur la rue Basfroi et la place des Vosges. Le papa Camélinat avait raison, déjà...

Février-Mai 1871 Quand les petits ligards arrivent, les gardes nationaux leur harcèment, la route. On parlemente, on fraternise. La Commune triomphe. Camélinat et ses amis vont dormir tranquilles. La nuit passe. Au petit matin, tandis que les cloches de l'église Saint-Sébastien sonnent à toute volée, les gars du bataillon de Camélinat le réveillent : Aux armes !

La troupe est à Montmartre, au faubourg du Temple, à Belleville. Il y va. Partout des barricades. Partout on fraternise. Partout on se réveille. M. Thiers essaie d'étrangler, la Commune réagit, l'Hôtel de Ville est à nous, Paris est en état de révolte.

Avec Teysse, Camélinat va, le surlendemain, prendre possession du ministère de l'Intérieur. Jourde s'installe aux finances. Le père Bellet gouverne la Banque de France. On se met au travail. Il y a tout à refaire. Tout le monde s'y met : Muret, fondateur de l'Internationale comme d'habitude, on réorganise les postes. On réorganise la Monnaie. Pour sa part, Camélinat prépare l'argent de la Commune. Ce sont des semaines de labeur solide, honnête.

Le papa Camélinat évoque ses souvenirs, et la voix tremble parce qu'il parle de la Commune agonisante, des derniers cent mille francs fondus et frappés par lui pour payer les derniers soldes des gardes nationaux. Vieilles choses, histoires, l'Histoire... Cela finit comme dans les romances, par un couplet sur les disparus.

Chef de communard Alfred Lévy Ce vieillard est assis dans un grand fauteuil, près de la fenêtre qui éclaire sa courte barbe blanche et sa toque posée de côté sur sa tête.

Approchez, mon jeune ami, mais justement, je ne suis pas bien, ce matin. Sa parole est brève, oppressée. Et c'est de cette voix, qu'il va évoquer tous les jours tragiques de la première révolution prolétarienne.

C'est l'arrivée au pouvoir, les essais d'organisation (il était lui, chargé de contrôler le paiement des soldes)... et vite il parle des derniers jours, de l'attaque vers l'Alsace.

Il tire de la serviette ou sont ses souvenirs — ses documents — une carte, à peine jaunée, avec dans le coin, le cachet rouge, « Commune de Paris, Surveillance des barricades, Alfred Lévy. » Et Alfred Lévy ajoute :

On les imprimait pendant que d'autres se battaient. Les attaques se répétaient. Nous savions bien que la situation était tragique. Tenez, regardez ce numéro du Vengeur, 5 prairial An 79.

LA PROTESTATION DU JURY EST TRANSMISE

Pour répondre au désir exprimé par les douze jurés de la Seine, à l'issue du procès de nos amis, Henry Torrès a adressé, hier, la lettre suivante à M. Raoul Péret, Président de la Chambre :

Paris, le 18 mars 1920, Monsieur le Président de la Chambre, Après l'acquiescement des accusés politiques, Messieurs les membres du jury de la Seine, n'hésitant pas, pour marquer plus fortement le caractère de leur protestation contre l'arbitraire, à choisir la défense comme interprète de leur sentiment unanime, m'ont chargé de vous transmettre le vœu que je joint à cette lettre :

Les membres du jury de la Seine de la session extraordinaire du 28 février 1920 émettent le vœu que le Parlement reprenne le plus tôt possible la proposition de loi sur les garanties de la liberté individuelle déposée par M. Georges Clemenceau le 16 décembre 1904.

Je vous prie de vouloir bien porter à la connaissance de Messieurs les membres de la Chambre des députés, le vœu du jury qui leur impose un devoir urgent de justice.

Veillez agréer, etc. HENRY TORRES, Avocat à la Cour d'Appel.

Copie de cette lettre a été envoyée à M. Briand, Président du Conseil, et à M. Léon Bourgeois, Président du Sénat.

Le scrutin de Villejuif

Travailleurs ! Votez tous et nous sommes victorieux !

Le scrutin de ballottage pour les élections municipales de Villejuif a lieu aujourd'hui. La municipalité sortante était réactionnaire. Cependant, le Bloc National dimanche dernier réussit à faire élire cinq de ses candidats seulement. Plusieurs de nos amis, tels Vaudoyer et Blaise, manquèrent passer au premier tour ; trois voix leur firent défaut. Il n'est donc pas présomptueux de présumer que ce soir, nous aurons plusieurs élus et peut-être la majorité du Conseil municipal.

Voici la liste de nos candidats : VAUDOYER (Louis), mécanicien ; BLAISE (Eugène), instituteur, ancien conseiller municipal ; NEUVEUX (Victor), mécanicien ; LE BAS (Léon), employé à la Coopérative ; DUBOIS (André), ouvrier municipal ; CHAMPEL (Georges), concourreur ; HECHT (Auguste), chauffeur ; DALBY (Emile), relieur ; LE CAM (Thomas), employé PERRIN (Emile), ouvrier guillocheur ; HERZ (Hippolyte), employé ; PRUNIER (Henri), employé ; DEVIENE (André), chemiste révoqué ; GOJIER (Marcel), employé ; LE BARS (Henri), cimentier ; MOUTET (Emile), employé ; M. D. G. des Coopératives ; NICOT (Lucien), maçon ; PREAULT (Pierre), maçon ; BERAL (Louis) infirmier ; VINCENT (Martial), maçon ; PEYRARD, maçon ; SUREAU (Louis), ouvrier agricole.

Que tous les travailleurs agricoles et industriels, tous les employés de Villejuif votent pour la liste Vaudoyer-Blaise.

Recommandation importante Mettez dans l'urne le bulletin imprimé qui vous sera distribué. N'écoutez rien dessus ! Vous le rendriez nul et contribuerez involontairement au triomphe de nos adversaires.

LA REPRESSION EN PROVINCE

A Montpellier Deux camarades hongrois, Jean Grevy, vingt-six ans, et Jean Rosevach, trente ans, appartenant au Parti Socialiste Communiste de leur pays, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Montpellier le premier à un mois, le second à deux mois d'emprisonnement.

A l'expiration de leur peine, notre hospitalier républicain — qu'on disait si belle sous l'Empire — les expulsera.

Détenus arbitrairement. Une démarche d'André Berthon

Le directeur de la prison de Fresnes maintenait arbitrairement, en violation de la loi de 1875 sur l'exécution des peines en prison cellulaire, un nombre considérable de détenus, dont beaucoup avaient été condamnés à la prison pour entraves à la liberté du travail.

A la suite d'une intervention, à la Chambre, de notre ami André Berthon, l'ordre de mise en liberté immédiate de ces détenus arriva du ministère de la justice à la prison de Fresnes le 10 mars ; 60 détenus environ furent libérés le même jour. Et l'application de la réduction du quart de peine va porter sur 400 détenus.

Quelles sanctions le ministre compte-t-il prendre contre le directeur de la prison de Fresnes ou les fonctionnaires responsables de cette violation de la liberté individuelle ?

A noter que les détenus ainsi arbitrairement maintenus ont été choisis parmi les syndicalistes. Notre ami André Berthon a d'ailleurs déposé à ce sujet une question écrite au garde des sceaux.

LES FETES DU PEUPLE

Dimanche. — A 2 h. 30, place de la Mairie, Saint-Denis. Lundi. — Salle Bondy, 3 heures précises soir. Répétition générale tout à fait exceptionnelle (hommes et femmes). Urgence.

Le Docteur Gillard de Nice Découvre le traitement des Rhumatismes Les malades qui voudront profiter de ses découvertes devront envoyer renseignements à M. Les Rhumatismes, Sciaticques, Phlébes des jambes, Eczéma. Cons. corresp. 10 fr., r. Buffa, 27, Nice.

LES PROCES D'OPINION Laporte et Fégy chez le juge

Dès deux heures de l'après-midi, hier, M. Jousselin a procédé à l'interrogatoire de nos camarades Laporte et Fégy, secrétaires de la Fédération nationale des Jeunes communistes, assistés le premier de notre ami Lazurick, remplaçant Henry Torrès, le second de notre ami Thacon.

Avant d'aborder toute question, les deux inculpés ont tenu à faire au juge d'instruction les déclarations suivantes :

Déclaration de Laporte Accusé politique sous la fallacieuse inculpation de « complot » qui cache mal le procès d'opinion, en attendant le nom, lieu ou l'acquiescement qui s'impose, je tiens à protester contre la détention préventive qui m'est infligée. Vous me permettrez M. le juge, d'attirer votre attention sur le vœu du jury de la Seine, vœu qui à mon sens s'adresse plus particulièrement à votre cabinet d'instruction.

Déclaration de Fégy Avant de répondre aux questions que vous me posez et que vous me poserez, je tiens à protester contre la qualification même du réquisitoire introduit d'instinct et de l'inculpation.

Je suis, m'avez-vous appris, poursuivi en vertu de l'art. 2 de la loi du 24 juillet 1894. Or je ne vous apprendrai rien en vous disant que cet article ne vise que les faits qui auraient été commis « dans un but de propagande anarchiste ».

Nous sommes, nous autres, membres des Jeunes communistes, aux antipodes de la doctrine anarchiste et les adversaires de sa propagande. C'est là un fait de notoriété publique et je suppose que des procès antérieurs vous ont fait connaître. M. le juge, quelle est la doctrine particulière précisée à laquelle nous adhérons.

Je estime dans ces conditions qu'une inculpation basée en ce qui me concerne sur l'art. 2 de la loi du 24 juillet 1894, n'est qu'un prétexte pour me maintenir en prison.

Je suis poursuivi, d'autre part, « pour infraction aux articles 87 et suivants du Code pénal ».

Je tiens à vous faire remarquer — ainsi que m'en a instruit mon défenseur — que jamais lorsque des articles du Code pénal sont invoqués, une inculpation n'est formulée de cette manière. Une pareille rédaction du réquisitoire introduit peut se concevoir lorsque les lois invoquées appartiennent à une législation spéciale. Il en est autrement lorsque c'est un article du Code pénal lui-même qui est visé. Ces articles prévoient des délits ou des crimes distincts qui sont en la matière toujours énoncés par l'inculpation. Je crains que le vague et l'imprécision dont on fait preuve en ce qui me concerne soient là encore un prétexte à mon incarcération.

Les articles 87 et suivants du Code pénal ne visent que les complots. Je vous prie donc de me faire savoir si c'est bien du crime de complot que je suis inculpé. Si oui, (et il ne peut pas en être autrement dans votre esprit) je vous rappelle, M. le juge, l'arrêt d'acquiescement rendu au premier par la cour d'assises de la Seine et je crois inutile que vous poursuiviez mon interrogatoire.

La Cour d'assises a définitivement exclu de toute répression la propagande, laquelle n'est que l'expression de l'idée. Je ne puis par conséquent, en aucun cas, être poursuivi et ne comprends donc pas pourquoi je suis ici.

L'interrogatoire a porté sur des généralités, notamment sur l'orientation des Jeunes communistes, puis communistes, depuis la fin de 1919.

Les inculpés ont vivement protesté contre ce nouveau procès de tendance qui leur est fait. Ils ont indiqué que cette nouvelle affaire n'était que la réédition de celle qui s'est terminée jeudi dernier par un acquiescement général.

Berthon a été dangereux pour le juge, lequel fait immédiatement ouvrir le débat en interrogeant nos jeunes camarades sur une lettre du Bureau de Berlin de l'Internationale communiste des Jeunes (I.C.J.) lettre dans laquelle il est fait incidemment allusion à une somme de 17.000

LES PROCES D'OPINION Laporte et Fégy chez le juge

marks qui n'est d'ailleurs jamais parvenue à la section française de l'Internationale des Jeunes communistes et que celle-ci n'avait, bien entendu, jamais sollicitée.

En somme, après un interrogatoire de pure phraséologie, le juge d'instruction a voulu se tirer de la situation embarrassante où l'a mis le verdict du 17 en exploitant un fait-divers non contrôlé.

Encore que les Jeunes n'aient rien reçu ni réclamé le camarade Laporte se refusait à considérer comme un crime le fait qu'une organisation ouvrière recevait des fonds d'une Internationale dont les ressources sont créées par les contributions des différents sections nationales.

M. Jousselin n'a pas répondu. L'interrogatoire a pris fin vers six heures et demie.

Qu'attend-on pour libérer Dunois ?

Le citoyen Ernest Lafont, défenseur d'Amédée Dunois, a remis, hier, à M. Jousselin, juge d'instruction, la demande suivante de mise en liberté provisoire de notre ami :

Paris, ce 19 mars 1921. Monsieur le juge, Je me permets d'ajouter quelques observations à l'appui de la demande de mise en liberté provisoire que j'ai l'honneur de vous remettre, signée de mon client Amédée Dunois.

Amédée Dunois sollicite l'application de l'article 113 du Code d'instruction criminelle non point une exception extraordinaire et presque inaccessible, mais une pratique normale en toute matière, c'est-à-dire même dans les cas d'accusations criminelles les plus graves.

Telle n'est pas évidemment la situation d'Amédée Dunois. Il est incontestablement inculpé dans un affaire purement politique, et l'attentat contre la sûreté de l'Etat dont il est accusé consiste essentiellement à ne pas penser comme les autorités, qui prétendent représenter la majorité politique du moment. C'est en sa qualité de secrétaire général de l'Humanité, organe officiel du Parti socialiste, que Dunois se trouve impliqué dans votre procédure.

Vous connaissez exactement et complètement son rôle. Votre instruction a pu s'écrire déjà librement le fond du cœur et de l'esprit aussi bien de Dunois que de ses coaccusés.

La détention préventive, qui, en elle-même n'est injuste, est au surplus parfaitement inutile à la bonne marche et au succès de votre information.

Dunois jouit depuis plus de 45 jours d'état de la qualité enviable de prisonnier d'Etat. N'est-ce pas suffisant ?

Je suis sûr, Monsieur le juge, que votre esprit de bienveillance en même temps que votre sens juridique vous feront accueillir favorablement la demande de mon client, et penser qu'il n'est pas besoin de garder plus d'un mois un homme de la Santé avant de lui donner l'occasion de se faire acquitter par le jury de la Seine.

Veillez agréer, Monsieur le juge, l'assurance de ma considération distinguée.

Ernest LAFONT, avocat à la Cour.

FAITS-DIVERS

UN ENCAISSEUR DISPARAIT M. Alfred Danger, âgé de trente-trois ans, encaisseur à la Société Nancéenne de Crédit Industriel, a disparu le 15 mars, et demeurant rue Gosset, 26, a disparu avant-hier, après avoir touché environ 60.000 francs.

Il est victime d'un attentat ? On ne sait pas. Le commissaire de police essaie de savoir.

EN BANLIEUE UN MEURTRE A Nogent-sur-Marne, au 14 de la rue Dodard, un journalier, Camille Valentin, eut une discussion violente avec son voisin Sidoine. Il vit rouge et le tua à coups de revolver. Il a été arrêté.

DANS LES DEPARTEMENTS TOULOUSE LA COUD ! Le tribunal correctionnel de Toulouse vient de condamner à huit mois de prison et 1.000 francs d'amende Léon Coudou, âgé de vingt et un ans, habitant au 10 rue de la Coque à la suite d'une intoxication provoquée par ce étudiant.

ARRESTATION DE DISCIPLINAIRES EVADES Quatre disciplinaires, Lamine, Morel, Masseau, Chénou, étaient parvenus à s'échapper d'un camp de travaux publics à La Meillerie. Ils se rendaient à Paris lorsqu'ils furent arrêtés en gare de Thouray.

HORRIBLES DRAME D'UN ALCOOLIQUE Au cours d'une crise aiguë d'alcoolisme, Auguste Chevanne, cultivateur à Fontenay (Haute-Saône) blessa son fils et sa fille à coups de revolver, puis s'acharna sur son fils lui trancha la gorge à coups de couteau.

Son forfait accompli, le misérable s'est ensuite ouvert la gorge.

L'ACCIDENT ETAIT UN ASSASSINAT Le barquet de Chateaudun croyait que le cultivateur Bidault, de Chateaudun-sur-Indre, avait été écrasé par un train de la coque à la suite d'un abattu d'un coup de fusil à la tête et à la main.

ON ENQUETE SUR LE NAUFRAGE DE L'AVISO « BARLE-DUC » On se rappelle que, dans la nuit du 13 décembre dernier, l'avis « Barle-Duc », escortant le 2^e échelon de la flottille de l'Indre, fut touché par un cap Doro (gréco), où il s'éventra, vingt-six marins furent tués.

Avec une célérité bien digne de notre administration, le ministre de la marine vient de désigner une commission d'enquête présidée par un capitaine de réserve. Les travaux d'investigation de cette commission porteront sur l'état de la coque, les machines et les appareils.

Après que le ministre n'oubliera pas les veuves et les orphelins des marins.

A L'INSTRUCTION

A PROPOS D'UN COUP DE POING. — M. Marjany, juge d'instruction, a interrogé hier les camarades L'avis « Barle-Duc », escortant le 2^e échelon de la flottille de l'Indre, fut touché par un cap Doro (gréco), où il s'éventra, vingt-six marins furent tués.

LA COMMÉMORATION DE LA COMMUNE

Une belle manifestation à Lille Lille, 19 mars. — La section lilloise du Parti avait organisé hier soir une grande fête en commémoration de la Commune.

Dès 8 h. 30, la grande salle de l'Union des Syndicats était comble. Il y avait là de 1.000 à 1.200 personnes.

Hélène Brion a pris la parole la première et a glorifié la Révolution russe en montrant comment elle avait réalisé la commémoration. Elle a insisté sur ce que les bolchevistes avaient fait pour la femme et pour l'enfant.

Paul Louis a évoqué le souvenir des hommes de 1871 et tracé un parallèle entre la Commune et la Révolution russe. Puis il a fait un exposé de la situation nationale et internationale.

Ces deux orateurs ont été chaleureusement applaudis.

Cette soirée a montré la force de la section lilloise, dont les effectifs s'accroissent rapidement.

La solidarité internationale

Les communistes allemands Berlin, 19 mars. — (De notre correspondant particulier.) — Quarante assemblées commémoratives tenues par les Communistes à Berlin célébrèrent l'anniversaire de la Commune. La Rote Fahne en une édition spéciale sur douze pages imprimées en rouge, consacre plusieurs articles aux lattes héroïques des Communistes français. — Révo.

Les communistes anglais Nous avons reçu la lettre suivante : Chers camarades,

Je suis chargé par les membres de la section d'Edmonton, du Parti Communiste de la Grande-Bretagne, de vous envoyer leurs souhaits fraternels pour l'anniversaire de cinquante ans de la mort de nos camarades morts pour la cause des ouvriers.

En même temps nous exprimons notre joie pour les résultats de la lutte magnifique qui a été soutenue par nos camarades Loriot et Souvarine contre les forces unites de la réaction et du socialisme négatif.

Salutations communistes. Albert de HAWKIN, président.

Longuet parle à Montluçon...

Et on acclame le communisme ! Montluçon, 19 mars. — (De notre correspondant spécial.) — Longuet est venu à Montluçon pour une réunion publique organisée hier soir par le parti. Le bureau du parti était entièrement composé de cinquante ans de la mort de nos camarades morts pour la cause des ouvriers.

En même temps nous exprimons notre joie pour les résultats de la lutte magnifique qui a été soutenue par nos camarades Loriot et Souvarine contre les forces unites de la réaction et du socialisme négatif.

Salutations communistes. Albert de HAWKIN, président.

LE CORDONNIER EST SORTI...

La petite histoire de brigands de l'avenue de Choisy

Saill-on exactement dans le milieu de la police ce qu'il y a au fond de cette petite histoire tragique de Bernard Sternman, un cordonnier de nationalité russe, qui avait fait un fort Chabrol, au 22 de l'avenue de Choisy, de son dortoir de chaussures ?

C'est le qu'il habitait depuis trois ans avec sa femme et ses deux enfants et il avait encore neuf ans de bail.

Neuf ans de bail par le temps qui court, c'est évidemment la bonne affaire, mais le propriétaire, M. Boyer, qui était en même temps le commanditaire du dépôt de chaussures, se mit en tête d'expulser son locataire et commandite. On prétend que celui-ci était brusquement devenu fou, parce qu'il avait peur d'être poursuivi comme receleur de chaussures volées.

Il est surtout possible que ce soit surtout la crainte d'être jeté à la rue avec sa femme et ses enfants qui ait fait chavirer sa raison et dans ce cas c'est un peu, — tout au moins un peu, — son propriétaire et commanditaire qui est responsable.

Ce qui est sûr, c'est que Bernard Sternman a mieux se barricader chez lui que de courir le risque d'aller habiter avec sa famille à l'auberge de la Belle Étoile.

M. Boyer n'a pas eu besoin d'employer les gaz asphyxiants pour avoir raison. Bernard Sternman, après avoir fait de la casse dans son dortoir, s'est laissé arrêter et conduire à l'hôpital Sainte-Anne.

On a mis aussi sous les verrous ses deux pauvres « gosses », âgés de 10 et 14 ans qui auraient pu être conduits dans un autre établissement.

Notons, également que le cordonnier s'était donné avant son arrestation deux coups de canif. Ses blessures sont sans gravité.

DANS LA RÉPUBLIQUE DES SCANDALES

L'affaire des tanneurs de Romans

Valence. — (D'un correspondant particulier.) — Mon précédent article a eu le don d'éveiller certaines personnalités, certains bien fait, ce que l'on murmure tout bas.

Nos compatriotes croyaient sur parole l'ineffable homme politique qui avait déclaré à cors et à cris : « Il n'y a pas de profiteurs de la guerre dans la Drome ».

Mais le parquet de Valence sait à présent ce que valent les déclarations de ce parlementaire, et il sait aussi qu'il y a des sommes fabuleuses détournées au profit de la Drome.

L'enquête est plus active que jamais, les portes de la prison restent fermées sur Paris... mais elles s'ouvrent sous peu de vant d'autres personnages, qui iront rejoindre le grand tanneur.

LA QUESTION DU CHOMAGE au Conseil général

Un discours d'Henri Sellier

La question du chômage, déjà examinée par le Conseil municipal, a rempli hier la plus grande partie de la séance du Conseil général. Elle a donné lieu à différentes interventions, notamment de M. Misset, qui voudrait réserver les secours de chômage aux nationaux et aux étrangers qui ont servi dans les armées alliées, de MM. Monnié et Tenneveau qui voudraient que le taux des allocations de secours soit augmenté et que la participation de l'Etat soit portée de 50 à 75 %.

Notre ami Henri Sellier, dans un exposé remarquable, écouté dans la plus grande attention, a défini les causes exactes et le caractère de la crise.

L'origine de la crise est dans la sous-production. Certaines matières indispensables à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon — n'ont pu être fournies, faute de main-d'œuvre. On les a importées à des prix très élevés. Il en est résulté une sous-consommation.

Mais il ne faut pas en rechercher les causes dans l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, ni les remèdes par l'interdiction de ce genre de recrutement en se lançant dans une production dans des industries à des industries initiales qui commandent toutes les autres — comme le charbon —

NOUVELLES INTERNATIONALES • DERNIERE HEURE

UNE SITUATION QUI ÉVOLUE

La Russie et le monde

La défaite des contre-révolutionnaires de Cronstadt a coïncidé, pour Moscou, avec la signature de l'accord de Londres. Il y a huit jours la presse et les agences officieuses annonçaient que le bolchevisme agonisait et que le gouvernement anglais serait de conclure l'arrangement. Les sources d'information de nos grands journaux sont, en vérité, de plus en plus faibles. Ils ont d'ailleurs tort de croire qu'ils influent sur l'histoire en faisant la vérité et en falsifiant les faits.

Nos feuilles d'extrême droite commentent à attaquer M. Lloyd George, parce qu'il a acculé son nom à celui de Krassine sur une feuille de papier. Elles font chorus avec le Morning Post, le Times, le Daily Telegraph qui continuent à traiter les bolchevistes de bandits. Dans la réalité, la colère de nos nationalistes dissimule à peine leur déception et l'irritation des ultra-conservateurs d'outre-Manche soulignent leur impuissance. Si M. Lloyd George a signé et, avec lui, les leaders du Toryisme eux-mêmes, c'est qu'il n'y avait plus moyen de faire autrement. Ils se sont inclinés devant la dure nécessité, et au moment où ils aggravent le chômage (1.815.000 chômeurs au 1er mars) par la mise en œuvre des sanctions contre l'Allemagne, ils ont essayé de l'atténuer en rouvrant à l'industrie britannique le marché russe.

Quels que soient les motifs de leur décision — et ils ne relèvent certes pas de l'ordre idéaliste — le négociateur de l'accord a une grande portée politique. Exclue de la Société des Nations, où d'ailleurs elle s'est refusée à entrer, la Russie soviétique a rompu le blocus. Désormais elle peut faire des échanges, non seulement avec l'Angleterre, mais avec les Dominions et colonies britanniques, soit avec 400 millions d'êtres humains. A la lumière de ce simple chiffre, les discours de Lénine au 10e Congrès communiste prennent tout leur sens. Les Soviétiques vont enfin, avec quelque sécurité, procéder à la reconstruction économique, qui fixera définitivement le communisme au sol d'une immense contrée.

Les tentatives contre-révolutionnaires du dedans et du dehors peuvent encore se renouveler, mais leurs chances de succès demeureront restreintes, parce que la reprise des échanges paralysera d'elle-même certaines initiatives d'agression.

L'Angleterre a traité officiellement. L'Italie et le Japon annoncent qu'ils vont traiter. Les concessionnaires Vanderlip ont préposé l'Amérique à un arrangement. La paix est conclue entre la Russie et la Pologne. La Chine est déjà en relations d'affaires avec Moscou tout comme les Etats scandinaves. L'Allemagne s'est hâtée de passer un accord avec les commissaires du peuple.

Le gouvernement français continue à attendre ; 19 que les Soviets lui aient remboursé les 18 milliards prêtés au tsarisme ; 2° que les Soviets lui restituent les autres milliards donnés à Koltchak, Denikine, Wrangel, Youdenitch, Savinkov, Semenov, Pélourea et autres ; 3° qu'ils aient aboli le bolchevisme. Nos ministres rappellent certains personnages de comédie, et ils sont peut-être les seuls à ne pas s'apercevoir qu'ils sont grotesques.

Paul LOUIS.

LA PAIX RUSSO-POLONAISE

Riga, 18 mars. — La paix entre la Russie et la Pologne a été signée ce soir, à 9 h. 30, à la 3e séance plénière de la Conférence de paix, présidée par Dombzky.

Après la signature du traité, les deux présidents des délégations de paix ont tenu des discours. Dombzky a déclaré que la signature du traité inaugurerait une nouvelle ère pour la Russie et la Pologne, qui pourront désormais vivre en paix et en bon accord.

Le traité repose sur le droit inaliénable de l'indépendance des nations qui doivent s'engager d'autre part à ne pas intervenir dans la politique intérieure des autres pays. La Pologne excusera loyalement les clauses du traité ; elle est convaincue que la Russie fera de même. La Pologne ne désire pas constituer une barrière entre l'Orient et l'Est. Dombzky termine en exprimant ses remerciements à la délégation russo-ukrainienne et à Joffe, et aussi à la Lettonie.

Joffe dans sa réponse se joignit à Dombzky pour les remercier à la Lettonie et souligna ensuite le fait que la Russie avait été la première à reconnaître le droit à l'indépendance des nations. Le traité signé ce soir, dit-il, prouve que la politique de la Russie ne dépend pas d'elle.

LA FIN DE LA MUTINERIE DE CRONSTADT

Moscou, 17 mars. — Boudienny a envoyé d'Ekaterinoslav le télégramme suivant au secrétaire du Parti Communiste russe :

« Toute l'armée envoie ses chaleureuses salutations aux ouvriers de Pétrograd et exprime sa ferme conviction que le prolétariat en finira avec tous ses ennemis. Tous les commandants de régiment et les commissaires condamnent avec la dernière énergie la rébellion de Cronstadt et regrettent beaucoup de ne pouvoir prendre part au châtiment des mencheviks et des socialistes révolutionnaires. »

Un jour avant la chute de Cronstadt, la Krasnaia Gazeta a publié l'appel suivant, émanant de matelots et ouvriers indépendants :

« Le parti socialiste révolutionnaire nous a trompés. Des généraux et des officiers blancs arrivent tous les jours de Finlande. Venez vite à notre secours avant qu'il ne soit trop tard. Ne nous laissez pas tomber au pouvoir des gardes blancs. »

Cet appel, revêtu de nombreuses signatures, a été imprimé sur des chiffons de papier, dans une imprimerie clandestine, paier, dans une imprimerie clandestine de Cronstadt. — (Rosta.)

Les fuyards de Cronstadt

Helsingfors, 19 mars (1 h. 25 matin). — Des réfugiés venant de Cronstadt ont continué d'arriver en Finlande pendant toute la soirée. Les routes de Terijoki en sont encombrées. — (Havas.)

LE CONGRÈS COMMUNISTE

Moscou, 19 mars. — Dans son dernier discours au congrès du Parti communiste, Lénine s'est étendu sur la question des concessions qu'il caractérisait ainsi :

« Les concessions constituent un contrat avec le capital financier qui aura pour conséquence l'augmentation de la production. »

Lénine est d'avis que la classe ouvrière dispose des plus importantes branches d'industrie, mais elle doit avant tout s'occuper de celles qui sont de première urgence pour la vie économique.

Quant à l'industrie textile on pouvait constater vers la fin de 1920, une amélioration évidente. Après la solution de la question du combustible, nous pourrions fabriquer chez nous assez de produits textiles pour avoir en mains un moyen d'échange contre des vivres.

La crise du combustible a provoqué une baisse dans la production.

Bien que les arrivages de combustibles se fassent actuellement beaucoup plus régulièrement, et que nous recevions du charbon même de l'étranger, nous arrivons difficilement à réparer le temps perdu. C'est presque un mois que nous avons perdu pour notre production. Si nos usines travaillent, si nous produisons toujours davantage, nous ne devons pas craindre que l'idéologie petite bourgeoise augmente d'influence. Nous n'avons qu'une chose à craindre, c'est que l'avidité de marchandises ne soit pas apaisée, car, on le sait bien, le manque de marchandises affaiblit le prolétariat.

Si notre production se relève, l'idéologie petite bourgeoise ne pourra pas se développer. Nous nous efforcerons également de venir en aide aux paysans.

L'impôt en nature est une mesure qui servira de stimulant et qui pour cette raison doit être introduit.

A la dernière séance du Congrès, Zinoviev a rendu compte de l'activité de l'Internationale communiste. Une série de résolutions ont été votées, puis le président a déclaré le Congrès clos.

Pravda, dans son éditorial consacré au Congrès, écrit : Il n'y a plus de tendances dans le parti. En réunissant ses forces, le parti poursuit la lutte contre les ennemis de la Révolution ouvrière. Le parti a consacré toute son attention à la question d'un accord avec les paysans, comme en témoigne la résolution sur l'impôt en nature. Le parti communiste a prouvé dans une période de ruine et d'épuisement économiques, il est la seule force organisationnelle. — (Rosta.)

Un incident de frontière franco-belge

Le Peuple, journal du Parti ouvrier belge, proteste contre le fait qu'une patrouille française a pénétré dans le territoire de la commune d'Althus pour escorter et protéger des briseurs de grève contre les grévistes.

Le quai d'Orsay déclare que c'est par erreur que la patrouille a franchi la frontière et qu'elle s'est retirée dès qu'elle a appris par des gendarmes belges qu'elle se trouvait sur le territoire étranger.

Mais tout cela n'éclaircit pas la question de la protection accordée aux jaunes.

LES RÉPARATIONS L'Allemagne retire ses offres

Berlin, 19 mars. — Les experts qui ont participé à la critique des décisions de Paris et ont préparé l'offre allemande de Londres, se sont rendus auprès du ministre des affaires étrangères et lui ont déclaré que, suivant eux, l'Allemagne n'était pas en état, ni de satisfaire aux exigences de Paris, ni d'exécuter les deux propositions du gouvernement à Londres.

Ces propositions, ont-ils dit, pour être exécutables, doivent être subordonnées aux conditions et comporter les conséquences indiquées par les experts dans leur mémoire sur les exigences de Paris.

M. Simons a déclaré que le gouvernement allemand ne s'était décidé à ces offres élevées que pour des raisons politiques et que les offres en question, liées d'ailleurs à certaines conditions devaient, à la suite des derniers événements, être considérées comme nulles et non avenues. — (Havas.)

UN DISCOURS DU COMTE SFORZA

Rome, 19 mars. — Le comte Sforza a exposé à la Chambre son rôle à la Conférence de Londres et ce qu'il pensait des résultats.

Il a été affirmé, dit-il, que la contre-proposition allemande n'était pas celle qui avait été préparée à Berlin. En effet, M. Simons a déclaré qu'elle avait été préparée en voyage, pendant la nuit qui a précédé la première réunion de la conférence.

Les techniciens montreront facilement que le calcul allemand est erroné, car l'offre de trente milliards de marks-or payables en trente années est inférieure à ce que, en quarante-deux années, l'Italie devrait payer aux Alliés pour ses emprunts de guerre.

Le comte Sforza expose le détail des propositions allemandes et ajoute :

« Il était naturel, et M. Simons s'y attendait certainement, que les propositions allemandes apparessent aux Alliés comme n'étant pas dignes d'être prises en considération, car l'Allemagne offrait trente milliards seulement et demandait, d'autre part, autant de bénéfices, il y avait doute sur le point de savoir si elle offrait une indemnité aux Alliés pour ses intérêts. »

Le ministre des affaires étrangères d'Italie, après avoir exposé les propositions successives de M. Simons continue en ces termes :

« Du côté du gouvernement allemand, on a manqué de toute bonne volonté pour permettre un accord. Ceux qui en ont eu le plus d'amertume ont été naturellement ceux qui, comme nous, soutenaient un programme de la plus grande modération. »

Tous nos efforts pour arriver à une solution satisfaisante pour les deux parties ont été vains devant l'attitude de la délégation allemande qui paraissait encourager la tendance aux solutions les plus radicales.

Puis le comte Sforza explique que M. Mada et lui ont fait d'amples réserves au sujet des 50 p. 100, mais il constate que cette idée a été suggérée par les Allemands eux-mêmes à Bruxelles et confirmée par M. Simons, à Londres, comme une méthode rationnelle de réparation.

Le comte Sforza ajoute :

« Le véritable intérêt de l'Allemagne si, ainsi que nous le croyons, elle est un organisme économique très fort, est plutôt que se masquer et se diriger, de liquider loyalement sa dette et de commencer avec le reste de l'Europe une nouvelle vie. »

L'Italie a confiance qu'à la prochaine conférence, une entente loyale sera possible. — (Havas.)

UN PROJET ALLEMAND DE RECONSTRUCTION

Berlin, 19 mars. — M. Muller, secrétaire d'Etat au ministère de la reconstruction, a présidé, ce matin, une réunion d'experts et de syndicats du bâtiment, au sujet de la reconstruction par l'Allemagne des régions dévastées. MM. Dernburg, Mannesmann, Rathenau et Wiedfeld, participaient à la discussion.

M. Muller a exposé les trois grands groupes de projets prévus :

1. — Projet créant une organisation centrale où l'Allemagne aurait les droits d'un entrepreneur général et où il serait constitué un syndicat international de construction ;

2. — Projet prévoyant une participation de l'Allemagne en qualité de sous-entrepreneur ;

3. — Projet se bornant à un programme de fournitures par l'Allemagne. — (Havas.)

Le désarmement au Reichstag

Berlin, 19 mars. — Une discussion détaillée des divers projets de loi sur le désarmement et les organisations d'auto-protection, a eu lieu hier à la commission

compétente du Reichstag, composée de 18 membres de tous les partis, mais une entente n'a pu se faire, le paragraphe ayant été repoussé par 9 voix.

Trois motions des socialistes majoritaires, des démocrates et des populistes, ont été également repoussées par un nombre égal de voix.

La commission a ajourné les délibérations à ce matin. — (Havas.)

La police de Berlin confisque la « Rote Fahne »

Berlin, 19 mars. — L'attitude menaçante de la contre-révolution bavaroise inquiète vivement le prolétariat allemand.

Sachant bien que les protestations verbales ne servent à rien contre un ennemi armé, les communistes somment les travailleurs dans un appel publié par la Rote Fahne à se moquer des lois comme les bandes réactionnaires protégées par von Kahr s'en moquent, et à se procurer des armes où ils les trouveront.

A la suite de cet appel, la police a fait une descente vendredi dans les bureaux de la Rote Fahne et confisqua le numéro contenant l'appel.

La presse communiste de Tchécoslovaquie dit que le cabinet de Prague mobilise pour faire envahir la Bavière sur l'ordre de l'Entente au cas où la Bavière ne désarmerait pas. — Révo.

UN APPEL D'EBERT AUX SILÉSIENS

Berlin, 19 mars. — Le président d'Empire adresse un appel aux Hauts-Silésiens, déclarant que l'heure décisive a sonné.

La Haute-Silésie et l'Allemagne, dit-il notamment, sont unies indissolublement par des liens puissants, par une culture commune, par un essor social simultané, et par un même développement économique. Si ces liens étaient rompus, l'ouvrage fondé du dernier siècle serait détruit, et la famine, la misère et la détresse en seraient les suites inévitables. — (Havas.)

Une polémique Rantau-Ludendorff

Berlin, 19 mars. — Le général Ludendorff ayant publié, dans une revue militaire, un article dans lequel il attaquait vivement l'ex-ministre des affaires étrangères, M. de Brockdorff-Rantau, ce dernier a répondu par la lettre ouverte suivante :

« Vous semblez m'inculper d'avoir aidé à la chute de l'Allemagne, autrement dit, vous m'accusez de haute trahison. Des que j'ai eu connaissance de l'article dans lequel vous m'attaquiez, j'ai prié son Excellence M. Von Berg, de défendre mon honneur et d'exiger de vous une explication plus claire du fait que vous me reprochiez. »

Je laisse à mes contemporains et à la postérité le soin de juger si l'activité déployée par votre Excellence pendant et après la guerre était plus utile que la mienne au peuple allemand. Malheureusement, je n'ai été appelé que trop tard à votre Excellence que dans la direction des affaires politiques et d'exiger de vous de faire avancer à votre Excellence que la guerre était militairement perdue pour nous après la désastreuse offensive de juillet 1918. J'ignore si votre Excellence s'en est rendu compte, mais le fait de m'attribuer une conclusion constitue une responsabilité écrasante dont vous auriez à porter le poids devant le peuple allemand et devant l'histoire. — (Radio.)

L'OCCUPATION SE DÉVELOPPE

Mayence, 19 mars. — Hier matin, vers 7 heures, les quartiers ouest de Mülheim et leurs accès, ainsi que la gare de Speldorf, ont été occupés par les troupes françaises et les troupes belges.

Le détachement de la gare de Speldorf est d'environ une centaine d'hommes. Des affiches ont été placardées annonçant que tout le personnel des transports et des communications était placé sous les ordres des autorités alliées. De faibles détachements ont également occupé les accès du canal d'Erms à Oberhausen. Le poste qui était à la gare de Oberhausen ouest a été renforcé. — (Havas.)

Un démenti ?

Une note officieuse, communiquée par l'agence Havas, donne l'interprétation suivante :

C'est par erreur qu'on a annoncé l'extension de l'occupation interalliée sur la rive droite du Rhin. Ni Oberhausen, ni Mülheim, en particulier, n'ont été occupés.

En réalité, il s'agit seulement de l'installation de deux postes : l'un à l'ouest de Speldorf, sur la route de Mülheim, à deux kilomètres de Mülheim ; l'autre au nord-est de Meiderich, sur la route de Oberhausen, en vue de surveiller la gare ouest d'Oberhausen, d'ailleurs située à une assez grande distance de la ville. L'emplacement primitif de ces postes de surveillance ayant été reconnu mal choisi, on s'est borné à les déplacer. Ces mouvements de troupes ne peuvent donc être interprétés d'aucune façon comme une extension de la zone d'occupation. — (Havas.)

LA RÉPRESSION EN ANDALOUSIE

Barcelone, 18 mars. — De tous les coins de l'Espagne parviennent de révoltantes nouvelles. Partout sévit la répression la plus atroce. Partout les militants syndicalistes sont l'objet de terribles persécutions.

A Séville, un militant estimé est mort à la suite des tortures qu'on lui avait infligées. A deux autres ouvriers, Ramon Canet et Pedro Ribá, on appliqua des courants électriques à la tête pour les contraindre à s'avouer responsables d'un acte dont ils ne furent que de simples témoins.

Une sévile seulement près de quatre cents syndicalistes ont été emprisonnés ou déportés, dont soixante-dix sont poursuivis pour des faits qui n'ont pour base que des suppositions fantaisistes ou des dépositions attachées par la force. Presque tous sont restés, pendant trois mois, enfermés dans des cachots abominables et soumis à la séquestration la plus absolue.

A Cadix, à Jerez de la Frontera, à Cordoue et autres villes importantes, les arrestations et déportations comptent par milliers. La « guardia civil », espèce de gendarmerie dont la cruauté est traditionnelle, brutalisée d'une façon inhumaine les prisonniers.

A Riotinto, la grande Compagnie anglaise des mines, profite de la terreur blanche régnante pour abolir les droits syndicaux et exercer toute sorte de représailles contre ses ouvriers.

Partout, règne l'oppression, la douleur, la misère... et la haine.

Mais cet admirable prolétariat andalou, qui a enduré tant de souffrances, qui a été la victime séculaire des hobereaux et des autorités bourgeoises, peut réserver des surprises désagréables à ses bourreaux.

Pour l'anniversaire de la Commune

HISTOIRE DE LA COMMUNE, par G. Bourgeois. Franco 2 25
LA COMMUNE DE PARIS ET LA RUSSIE DES SOVIETS, par Léon Trotsky. F. 0 65
LA COMMUNE DE PARIS, préface de Zinoviev. Franco 5 50

CARTES POSTALES

LA COMMUNE, pochette de 20 cartes postales représentant les principaux épisodes de mars à mai 1871. Franco 2 25

EGLANTINES

le cent, franco 4 50

CHANSON

71. Hommage aux Héros de la Commune, par Louis Mercand, franco 0 65

COURS DES HALLES DU 17 MARS

Baisse sur le mouton, le porc, le beurre, le poisson, le poulet, le lapin, les salades et la verdure, hausse sur le haricot d'Espagne.

VIANDES (le kilo). — De 9 fr. 50 (pige) à 11 fr. 50 (alouette). Veau de 8 50 à 10 50. Chaisins, 11. Mouton, de 13 50 à 15 50. Porc, de 4 50 à 5 50. jambons, 7.

POISSONS (le kilo). — Colin, de 5 fr. à 7 fr. 50. Hareng, de 0 75 à 1 25. Maquereau, de 3 à 5. Merlan, de 1 50 à 3. Raie, de 1 50 à 3 50. — Arrivages 118.900 kilos.

VOLAILES (le kilo). — Dombes : Bresse, de 14 fr. à 17 fr. 50. gâtinais, de 13 à 16 50. Midi, de 13 à 16 25. Oie, de 8 50 à 10 50. Arrivages 65.500 kilos.

BEURRE (le kilo). — Fermiers, de 15 à 18 ; charcutiers, de 13 à 15 ; laitiers, de 10 à 12 50 ; hollandais, de 10 50 à 12 50. — Arrivages 3.240 colis, 62.145 kilos.

ŒUFS (le mille). — Picardie, de 315 fr. à 350 fr. Bretagne, de 290 à 300 ; Midi, de 310 à 350. — Arrivages 1.536 colis.

PROMÈDES. — Arrivages : pâtes molles, 60.171 kilos, pâtes sèches, 8.877 kilos, sans changement.

FRUITS ET LEGUMES. Les 100 kilos : Tomates, de 200 à 300 fr. ; pois verts, de 180 à 340 ; pommes de terre du Midi, de 280 à 300 ; haricots verts d'Espagne, de 800 à 1.200. La botte : asperges du Midi, de 6 à 12 fr.

VIENT DE PARAÎTRE : LÉON TROTSKY

LA COMMUNE DE PARIS ET LA RUSSIE DES SOVIETS

Court épisode de la première révolution faite par le prolétariat pour le prolétariat et qui s'est terminée par le triomphe de ses ennemis. Cet épisode (du 18 mars au 28 mai) a duré 72 jours.

Une brochure O. P. 66, franco 0 fr. 65 ; le cent 45 francs, franco 48 francs.

En vente à la librairie de l'Humanité, 142, rue Montmartre.

Instituteurs et professeurs libres de la Seine

Le conseil syndical s'est réuni jeudi dernier et a examiné l'attitude à prendre devant la menace d'exclusion de la Fédération des employés. Il a constaté que le motif allégué par les scissionnistes de la C.G.T. était sans fondement, le syndicat n'ayant pas encore défini son attitude sur la question de l'adhésion à l'Internationale syndicale rouge. Le camarade Pietri, secrétaire, a été désigné pour représenter le syndicat au congrès de Limoges.

CONCLUSION

Les machines à forer broyaient la roche dans les galeries atlantiques, et les deux têtes du tunnel se rapprochaient chaque jour davantage. Les trente derniers kilomètres exigèrent un travail de forçats.

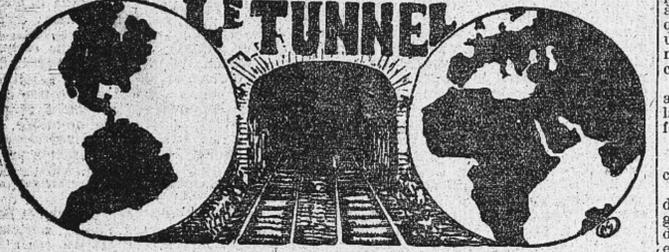
Allan était obligé de payer dix dollars pour deux heures, son personnel ne voulait s'engager dans ce cratère. Toute cette partie du tunnel fut donc doublée d'une véritable carapace de tuyaux réfrigérants. On ne vint à bout de l'effroyable tâche qu'après un an d'efforts.

Le tunnel était achevé ! Il était pétri de la sueur et du sang des hommes, il avait coûté neuf mille vies humaines, il avait semé dans le monde d'épouvantables malheurs ; mais il était là. Et personne ne s'en étonnait !

Quatre semaines plus tard, la poste pneumatique sous-marine commença à fonctionner.

Un éditeur offrit à Allan un million de dollars pour écrire l'histoire du tunnel. Allan refusa. Il se contenta d'écrire deux colonnes pour le Herald.

Allan, dans cet article, ne fit pas mention de fausse modestie. Mais il se plut à reconnaître que, s'il n'avait pu mener son œuvre à bonne fin, c'était grâce à la collaboration d'hommes comme Strom, Mueller, Olin, Muehlenberg, Hobby, Harriman, Baerman. — (A suivre.)



Roman de Bernhard KELLERMANN Traduction de Cyril-Berger et Werner Klette

SIXIEME PARTIE

TUNNEL — SUITE —

Ils avaient travaillé pendant vingt-quatre ans ! Cet instant était le plus solennel de leur vie ! Et ils ne s'étaient pourtant dit que cela ! Une heure après, Mueller pouvait envoyer à Allan une bouteille rafraîchie de bière de Munich, et le lendemain ils réussirent à se rejoindre en rampant dans un trou, harassés, suants, nus, sales, mille mètres au-dessous du niveau de la mer.

Le retour à Allan à travers la galerie ne fut qu'une course triomphale. Les équipes

Elle lui laissait sa liberté à l'heure du lunch ; mais à cinq heures, à cinq heures précises, elle venait le rejoindre, qu'il fût à New-York ou à Tunnel-City. Elle le accueillait, elle préparait le thé, sans dire un mot, sans s'occuper des gens — ingénieurs ou architectes — avec qui il pouvait conférer.

Elle vaquait silencieusement à ses petites affaires dans un coin de la pièce ou dans la chambre voisine ; et la table à thé une fois dressée, elle disait :

— Mac, le thé est servi. Et il fallait qu'Allan vint, seul ou accompagné.

A neuf heures, elle attendait patiemment devant la porte dans son auto. Elle exigeait qu'il passât ses dimanches auprès d'elle. Il avait le droit d'inviter des amis et même toute une bande d'ingénieurs si cela lui faisait plaisir. La maison d'Ethel était en ne peut plus hospitalière. On entraînait et sortait comme on voulait. Elle avait un parc de quinze automobiles qui servaient à conduire ses invités partout où ils désiraient aller. Hobby venait quelquefois le dimanche car sa ferme n'était pas très éloignée. Il avait vingt mille poulets par an et Dieu sait combien d'œufs ! Le monde ne l'intéressait plus ! Il donnait maintenant dans la religion et fréquentait les oratoires. Parfois, d'un air sévère, il plongeait son regard dans les yeux d'Allan et lui disait :

— « Songe au salut de ton âme, Mac ! »

Ethel accompagnait Allan dans tous ses voyages ; elle alla plusieurs fois avec lui en Europe, aux Açores et aux Bermudes. Le vieux Lloyd s'était rendu acquiescent de vastes terrains près de Rawley, à quarante kilomètres au nord de Mac City et y avait fait construire à l'intention d'Ethel une splendide maison de campagne, une sorte de château. Le jardin, qui descendait en pente douce jusqu'à la mer, était

encadré par d'énormes massifs de vieux arbres que Lloyd avait fait transplanter par des jardiniers japonais.

Lloyd venait la voir tous les jours, et il arrivait souvent de passer une semaine entière auprès de sa fille qu'il aimait toujours aussi follement.

La troisième année de leur union, Ethel accoucha d'un fils. Ethel accueillit ce fils comme un sauveur ! C'était l'enfant de Mac qu'elle aimait de toute son âme, sans phrases ; et elle se dit que dans vingt ans cet enfant prendrait possession de l'œuvre de son père et la perfectionnerait. Elle le nourrit elle-même, lui apprit à dire ses premiers mots, à faire ses premiers pas.

Dans les premières années, le petit, qu'on avait appelé Mac, se montra délicat et sensible. Ethel prétendait qu'il était aristocratique, qu'il avait de la « race » ; mais quand il atteignit sa troisième année, il devint plus large, son crâne s'épaissit et il commença à avoir des taches de rousseur. Sa chevelure blonde devint rouge feu ; il prenait l'aspect d'un véritable garçon de cheval. Ethel était heureuse. Elle n'aimait pas les enfants délicats et sensibles ; elle les voulait forts et vigoureux, elle voulait les entendre crier de toute la force de leurs poumons, comme crient son petit. Elle, qui n'avait jamais eu peur, combattait l'angoisse. Elle n'arrêtait pas de trembler pour son enfant. Elle avait la tête farcie d'histoires d'enlèvements, où il s'agissait d'enfants de millionnaires qu'on avait volés, mutilés, aveuglés. Elle fit construire une chambre blindée, comme il s'en trouve dans les banques. C'est dans cette chambre d'acier que dormait le petit avec sa nurse. Il ne devait pas sortir du parc sans être accompagné par celle-ci.

Il était toujours escorté par deux chiens policiers dressés à la chasse à l'homme, et un détective surveillait la région dans un

rayon de trois lieues. Sa mère l'emmenait elle en auto, deux autres détectives, armés jusqu'aux dents, montaient dans la voiture. Le chauffeur avait ordre d'observer une allure très modérée, et Ethel le gifla une fois, en pleine rue de New-York, parce qu'il marchait à cent à l'heure.

Un médecin venait examiner chaque jour le petit, qui devenait superbe. S'il toussait, même légèrement, elle télégraphiait aussitôt à un spécialiste.

Ethel voyait partout du danger. Ce danger pouvait surgir de la mer, tomber du ciel ; des criminels pouvaient lui ravir son fils !

Il y avait, dans le parc, une grande pelouse qui, selon l'expression d'Ethel, semblait à inviter les aéroplanes à atterrir. Elle y fit planter un bouquet d'arbres pour rendre tout atterrissage impossible.

Ethel consacra une somme énorme à l'agrandissement de l'hôpital qu'elle baptisa du nom d'hôpital Maud Allan. Elle fonda dans chacune des cinq villes du tunnel des homes d'enfants qui furent les mieux installés du monde entier. La vérité est qu'elle se ruinait petit à petit et que le vieux Lloyd dut lui conseiller de faire des économies.

LA VIE INTELLECTUELLE

Paris et Versailles

Ah ! cette journée du 18 mars, de quelle exaltation décisive elle souleva Maurice ! Plus tard, il ne put se souvenir nettement de ce qu'il avait dit, de ce qu'il avait fait.

Mais un souvenir, pourtant, restait très net dans la mémoire de Maurice : sa rencontre brusque avec Jean, depuis trois jours, ce dernier se trouvait à Paris, où il était arrivé sans un sou, hâve encore,

Deux musées nationaux en Russie

Nul n'est prophète à Paris. Monet, Cézanne, Renoir, Gauguin, Van Gogh, Guérin, Roussel, Matisse, Picasso, Derain, Mallot, Rodin et tant d'autres, vos musées sont à Cologne, à Copenhague, à Moscou.

Dirai-je l'extase de l'ami Guibéaux, délicat et passionné connaisseur, lorsque, dès son arrivée chez « les Scythies », je lui révélai l'existence de ces merveilles ? Ma foi, non ! Je me sens déjà trop contraint à résumer en quelques lignes mes propres émotions, cent fois renouvelées. Excusez-moi, Guibéaux, vivant et cher souvenir !

Deux magnats de la finance, deux « marchands », comme on disait jadis, non sans dédain, dans un certain « monde », MM. Tchichoukine et Morozov, ont lentement constitué, presque sans une erreur, sans une défaillance de goût, ces galeries muséales.

La République des Soviets a confié l'administration de ces musées à des spécialistes. Les œuvres ont été classées, cataloguées ; de nouvelles salles sont ouvertes ; au prix d'efforts inouïs, le chauffage est assuré ; tout est conservé, scrupuleusement propre. Le silence de ces lieux n'est interrompu que par des conférences : des maîtres de l'art initient les ouvriers et les ouvrières, les « moujiks » et les soldats, aux joies de la contemplation.

Chez nous, « démocrates » de France... Vous rappelez-vous cette note de l'Assommoir (1877), Coupeau et sa bande dévalant en trombe à travers le Louvre, clignant de l'œil aux nudités incompréhensibles, puis égarés, cherchant une issue ? Nous en sommes là. Je ne puis énumérer les richesses infinies des collections russes. Je noterai quelques détails selon mon caprice d'aujourd'hui.

La galerie Tchichoukine m'a permis d'apprécier, entre autres, l'étendue du pouvoir de Matisse, le véritable caractère de Gauguin, l'âme difficile et désolée de Picasso.

L'escalier, malheureusement sombre, est décoré de deux toiles de Matisse. Des hommes et des femmes nus, dansent ou se débattent sur un terrain vert. Les mains s'enlacent, les jambes se détendent, le sarabande forme une couronne de mouvements harmonieux qui rattache la terre au ciel. Quatre teintes uniformes suffisent à ces images. Tout est dans les lignes, dans l'agilité des corps. C'est de la sculpture.

Voici, dans la première salle, la Partie d'échecs, carrelée et diaprée comme un tapis d'Ispahan ; une grande toile glauque qui évoque des loisirs sans nuage en une campagne de rêve où frétille des cyprins dans un aquarium ; l'Atelier d'un peintre, opulent et parfaitement simple, riche de toute la profondeur des sensations immédiates.

Gauguin, l'homme de Taïti, des végétations phosphorescentes, des sauvages et des sauvagesses immobilisées dans leur insouciance splendide, savez-vous que c'est un parfait classique ? Il m'a forcé, bien souvent, à songer au Poussin et au repos que l'on goûte en Arcadie.

Picasso ? Le Dostoïevsky de la peinture. Ne vous fâchez pas admirateurs de Dostoïevsky ! Peintres, ne me battez pas ! C'est une appréciation littéraire, j'en conviens. Et pourtant ! Si vous aviez vu, chez Tchichoukine, l'ensemble de cette petite salle de Picasso, fantomatique, irragique et mauvais : depuis ces êtres de vin bleu jusque à la Dame à l'Éventail, elle-même pûlée et rétrogradant dans l'irréel, depuis la femme obscure, étalant sa cubique monstruosité usant d'aux grilles en mosaïque... Quelle hantise ! Le génie de Picasso se perd dans l'analyse ; c'est à regret, mais justement qu'on lui inflige ce désagrément d'une comparaison avec l'auteur magnifiquement halluciné et chrétiennement diabolique des Frères Karamazov.

Je sais qu'à propos de peinture, faire de la « littérature » ce n'est plus la mode. Tant pis ! J'ai senti ce que j'avoue.

épuisé par la fièvre de deux mois qui l'avait retenu au fond d'un hôpital de Bruxelles et, tout de suite, ayant retrouvé un ancien capitaine du 106^e, le capitaine Ravaut, il s'était fait engager dans la nouvelle compagnie du 124^e, que celui-ci commandait. Il avait repris ses galons de caporal, il venait, ce soir-là, de quitter justement la caserne du Prince-Eugène le dernier, avec son escouade, pour gagner la rive gauche, où toute l'armée avait reçu l'ordre de se concentrer, lorsque, sur le boulevard Saint-Martin, un flot de foule traversa ses hommes. On cria, on parlait de les désarmer. Très calme, il répondait qu'on lui lâchât la paix, que tout ce ne le regardait pas, qu'il voulait simplement obéir à sa consigne, sans faire de mal à personne. Mais il y eut un cri de surprise, Maurice qui s'était approché, se jeta à son cou, l'embrassa fraternellement.

— Comment, c'est toi !... Ma sœur m'a écrit. Moi qui voulais, ce matin, aller te demander aux bureaux de la guerre !

De grosses larmes de joie avaient troublé les yeux de Jean.

— Ah ! mon pauvre petit, que je suis content de te revoir !... Moi aussi, je l'ai cherché ; mais où aller te prendre, dans cette grande gueuse de ville ?

La foule grondait toujours, et Maurice se retourna.

— Citoyens, laissez-moi donc leur parler ! Ce sont de braves gens, je réponds d'eux.

Il prit les deux mains de son ami, et à voix plus basse :

— N'est-ce pas, tu restes avec nous ? Le visage de Jean exprima une surprise profonde.

— Avec vous, comment ça ?

Puis, un instant, il l'écouta s'irriter contre le gouvernement, contre l'armée, rappeler tout ce qu'on avait souffert, expliquer qu'on allait enfin être les maîtres, punir les incapables et les lâches, sauver la République. Et, à mesure qu'il s'efforçait de la comprendre, sa calme figure de paysan illettré s'assombriait d'un chagrin croissant.

Emile ZOLA.

(La Hébécié.)

L'Hommage de M. Millerand à la Commune

Lettre-préface du président de la République au livre de Proïs sur Delescluze

Mon cher Proïs, Vous me faites l'honneur d'insérer mon nom au seuil de l'étude ou revit la pure figure d'un des paladins de la République sociale. Je vous en remercie.

Après vingt-sept ans écoulés, il est permis d'espérer que l'heure enfin a sonné de la vérité et de la justice. Les mensonges, les calomnies, les haines ont pu altérer un instant la physionomie si noble, toute illuminée de la foi en l'idéal et du sentiment du Devoir, que fut celle de Delescluze. Ils ont été impuissants à l'effacer. Votre œuvre lui rend son relief et la remet à sa place, en pleine lumière.

Les socialistes ne seront pas les seuls à vous louer. Il n'est pas un républicain sincère qui ne lise avec passion, avec une émotion mêlée d'un légitime orgueil, ces pages brûlantes où palpait l'âme même de notre parti.

Du cloître Saint-Merry à la barricade du boulevard Voltaire, c'est l'histoire des temps héroïques, la légende dorée du parti républicain qui se déroule avec ses gloires et ses faiblesses, avec ses grandeurs et ses fautes.

Il est bon, il est salutaire d'évoquer les vives et de méditer les autres. Les temps ont changé. Quelque soient les devoirs nouveaux que nous imposent des situations nouvelles, ce sera toujours et pour tous un utile et réconfortant spectacle, fait pour exalter les cœurs et hausser les esprits, que celui de l'existence d'un grand honnête homme qui, d'un attachement désintéressé et inflexible à la cause de la démocratie, vécut et mourut pour elle.

A vous cordialement.

A. MILLERAND. Député de la Seine.

Paris, le 5 décembre 1897.

La Commune a passé par là !

A Ed. VAILLANT, membre de la Commune.

La Commune est un coup de foudre. Et Paris peut en être fier. Ce globe inquiet sent la poudre. Tout comme si c'était hier. Déjà attendant sa revanche, Fracasse, Vautour, Loyola. Depuis lors, bruyant dans le manche, La Commune a passé par là !

La lutte a déparé la rue Et décimé les bataillons ; L'égalité mit sa charrue Pour fouiller au cœur des sillons. Ce fut une hécatombe immense ; Mais partout où le sang coula, Nous voyons germer la semence... La Commune a passé par là !

Elle exécutait le faux grand homme Sur une colonne plantée, Et ce culte à la guerre, comme Une insulte à l'humanité, Que Chauvin méprise ou claboude, Le singe arrière d'Attila, Est tombé d'une chiquenaude. La Commune a passé par là !

Il vous souvient des Tuileries ? Décembre y logea son bourreau ; Il en fit par ses droïeries Un palais à gros numéro. En ce temps de peste et de typhus

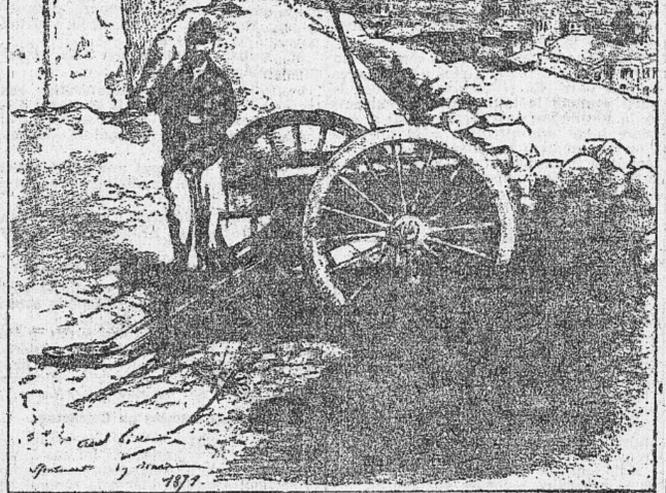
A l'amour il donna le sac... Un jour on y brûilla le sac... La Commune a passé par là !

Etats-Unis et vieille Europe, Le travail ouvre ses Congrès, La Science a pris la parole, Les maréchaux forment le Progrès. Au soleil l'avenir se trame, Pas de frontières pour cela ; Les peuples n'ont plus qu'un programme ! La Commune est passé par là !

Le Congrès dit : « Je revendique « Sois, mines, puits, canal et rail, « Télégraphe, aéroplane, fabrique, « Les grands instruments de travail, « Pour la production géante « Socialisons tout cela, « Biftons la classe faimée... » La Commune a passé par là !

Les cerveaux boivent la lumière, Elle grandit les travailleurs ; Dans l'atelier, dans la chaumière, Ils sont plus instruits et meilleurs. Lorsqu'un fond du plus pauvre bouge On cria : « O grand tour, le voilà ! » C'est qu'ils revivent du drapau rouge ! La Commune a passé par là !

Eugène POTTIER. (Chans révolutionnaires.)



MONTMARTRE SOUS LA COMMUNE

Nous avons publié avant-hier un cliché du parc d'artillerie de la Butte-Montmartre, photographié la veille du 18 mars. C'est le lendemain de cette date mémorable qu'un célèbre artiste, André Gill, dessina la vue d'une autre partie de la Butte que nous reproduisons ici.

L'Anniversaire

Il y eut grand remue-ménage, ce jour-là, chez mes voisins.

Phonine était dans tous ses états. Elle avait, dès la veille, épousé, frotté, astiqué, satisfait, enfin, sa passion de nettoyage de fond. Elle voulait, le lendemain, n'avoir plus à s'occuper que de la cuisine.

De son côté, Philémon, après qu'elle l'eût aidé à mettre deux rallonges, donna ses soins au couvert, lentement, en chantonnant, comme pour ménager sa voix.

Je le voyais, de ma fenêtre, tourner autour de la table. Quand il eut fini, il appela sa femme et tous les deux se reculeurent un peu, pour juger de l'effet. Ensuite, elle eut besoin de lui pour démouler un gâteau de riz qui ne devait être une surprise que pour moi, car tous les ans elle en régalaît ses convives. C'était un usage établi.

Il y en avait un autre, imprescriptible comme un rite.

Le 18 mars, Colomès transportait de la chambre à coucher dans la salle à manger, le portrait de Varlin. Il l'accrochait de façon qu'il dominât la table et fût en quelque sorte du festin. Allégorique transparent ! Il avait l'air, avec sa belle figure pensive, d'être au milieu de ses apôtres et de leur dire, lorsqu'ils rompaient le pain : ceci est mon corps, et lorsqu'ils versaient à boire : ceci est mon sang.

Les fidèles, cette année, m'admettaient à leur communion : j'en éprouvai quelque fierté.

On dinait à sept heures ; mais Colomès m'avait engagé à venir plus tôt, pour causer avec Malavaux. J'arrivai donc le premier dans le petit logement que déjà l'odeur d'un gigot à la broche parfumait. J'en fis reproche à l'hôte, qui avait quitté un moment la rôtissoire pour me dire bonjour.

« Vous m'aviez annoncé la soupe et le bœuf...

« La soupe et le bœuf sont pour les fêtes ordinaires... et celle-ci est carrillonnée, me répondit-elle en riant. Si on ne mettait pas aujourd'hui les petits plats dans les grands, quand les y mettrait-on ? »

Je vis bien qu'ils s'apprêtaient à célébrer la plus belle fête de l'année, et que l'Espérance, dont elle présentait le symbole, était ce qui avait gardé leurs cœurs de vieillir.

Colomès me félicita de mon exactitude ; puis, avec un peu d'embaras :

« Je suis heureux que nous restions seuls un moment, dit-il, parce que Phonine voudrait vous avvertir d'une chose...

« Cui, Voilà. Il ne faut pas regarder de trop près notre ami Fournery, avec qui vous avez dîné...

« Fournery, dit Pot-à-celle, à cause qu'il est menuecier, ajouta Philémon.

« Sa tenue est un peu négligée, reprit-elle ; il sent l'algasse mouillée et la pipe refroidie... ; enfin, il n'est pas d'une propreté... mais c'est un brave homme, un bien brave homme... Ne lui en demandez pas davantage...

On devinait, néanmoins, qu'un long effort lui avait été nécessaire pour parvenir à cette philosophie. L'estime que lui inspirait le caractère de leur ami était encore, malgré tout, combattue par son incurable négligence. Phonine devait se faire une raison et surmonter sa répugnance, en reconnaissant l'utilité d'entreprendre un pêcheur trop endurci pour s'amender jamais.

« Soyez tranquille, dis-je. Fort discutable est l'opinion de saint Augustin relative à la propreté, considérée par lui comme une demi-virtu. Il y a une propreté hiéronymienne impérissable à la croûte, comme il y a une abjection qui persiste sous le beau fréquentement savonné, blanche et décapée. La propreté n'est pas plus une vertu que la salât n'est un vice : ce sont des manières d'être, et voilà tout.

« Cependant, le respect de soi-même et des autres...

« N'est qu'une hypocrisie de la civilisation, lorsque le fait de souvent changer de linge constitue un brevet d'honnêteté.

« C'est ce que je ne cesse de lui répéter, s'écria Colomès. L'année d'après notre défaite, le journal Le Pays publia une lettre où brillait cette perle : « En réponse à une apologie de la République, qui nous a donné la Commune, et avec elle le vol, le pillage, l'incendie, sans oublier le lit regretter l'Empire qui nous en a préservés pendant vingt ans ! » Et c'était signé... je vous le donne en mille : Berthe Legrand, artiste des Variétés !

« Habitude de travailler dans le linge fin. Encore une pour votre pilori, monsieur Colomès !

« Vous ne voudriez pas ! Les écrivains que j'y ai cloués n'ont pas fréquenté le même linge que ce chat d'ami !

« Bienôt après arriva Malavaux le Dominicain. C'était un petit homme chauve et bedonnant, avec une moustache blanche en brosse à dents, et une loupe sur le crâne, pareille à un petit kiosque au milieu d'une place déserte. Il semblait être plus âgé que Colomès et fatigué. Il marchait lourdement, et son veston trop court découvrait un derrière au bas durci, le fond de cuvette était suspendu comme un macelle. On eût dit un vieil horloger de sous-préfecture aux yeux usés, au corps appesanti par des travaux minutieux et sédentaires. Il avait exercé autrefois le métier de sellier ; puis il était entré dans les services muni-

cipaux de la Ville de Paris et il vivait, à présent, de sa petite pension de retraite.

Bien que Philémon lui eût fait part de mes intentions d'interview, ma première question le surprit.

« Le 25 mai... L'avenue d'Italie ?... Les Dominicains ?... Ah ! que c'est loin !...

« Il ne montrait aucun empressement à révéler des souvenirs vagues, si bien que j'attribuai d'abord sa feinte amnésie au désir qu'il avait qu'on le laissât tranquille. Mais combien de résistances du même genre n'avais-je pas dû vaincre ! Parmi ces Vieux de la Vieille que j'aimais à interroger, rares étaient ceux qui se livraient incontinent. Méfiance de leur part envers moi ? Non pas. Mais il fallait avec eux, tisonner, rapprocher les brisées et souffler dessus, pour en faire jaillir encore, à la fin, une flamme.

L'essentiel, après tout, était que Malavaux ne se repentît pas, comme quelques-uns qui ensevelissent leur approbation dans un silence opiniâtre ; mais, à cet égard, il suffisait, pour me rassurer, que Colomès fût caution de son ami.

Lucien DESCAGES. (Philémon, vieux de la vieille.)

PETITE CHRONIQUE

Un PORTRAIT de CLEMENCEAU, par Wells.

Le dernier livre de H.-G. Wells, The Outline of History (Esquisse de l'histoire universelle) est une immense fresque de l'histoire de l'évolution humaine, comme peut l'être un esprit audacieux, bouillonnant, parfois faux, impatient, généreux, passionnant persue toujours.

M. Louis Gillet, dans la dernière livraison de la Revue des Deux Mondes, rend compte de l'ouvrage de Wells, avec une ironie supérieure et un constant souci de montrer que la création humaine est la plus sale bête d'une création qui n'est guère belle. (Les amis de Wells ont une bien piètre opinion de ses talents). Il cite ce portrait de Clemenceau :

« Georges-Benjamin Clemenceau était un vieux politicien et un vieux journaliste, grand porteur d'abus, grand démissionnaire de ministères... médecin, il avait comme conseiller municipal, ouvert une clinique gratuite... enfin un redoutable duelliste. Il n'avait jamais été son homme, mais il se montrait sur le terrain révolutionnaire, satirique. Il avait quitté, sous l'Empire, l'école de médecine pour le journal et la politique. Il était alors extrême-gauche. Il avait été quelque temps professeur en Amérique et s'y était fait pour absorber ensuite. Il avait tenté en 1871. Il revint en France après Sedan et se fit dans les orages de la politique avec une magnifique vigueur. Descendit la France es, son univers, la France des ardents journaux des violents querelles, des déjeûs, des scandales, des scènes, des romps du théâtre, et de « Mais » à tout prix. C'était ce qui s'appellait un bougre : un Caval baptisé le Tigre, et il en était fier. Patriote professionnel, plus qu'homme et homme d'état, il était l'homme que la guerre avait bombardé de la tête de la République, pour caricaturer le beau geste et l'âme généreuse de la France. Son érotisme et ses lacunes ont laissé une profonde empreinte sur le traité. Tout l'esprit de la Conférence est illustré par le fait de la Paix signé à Versailles, dans cette galerie des Glaces qui avait vu le triomphe de l'unité allemande. C'est là que l'Allemagne fut contrainte de signer son humiliation. Dans ces conditions pour la France et pour Clemenceau, la guerre cessait d'être une affaire mondiale... se révélaient plus qu'une suite et une revanche de l'An 1000 terrible, l'expulsion et le châtiment de l'Allemagne. Il s'agit, avait dit Wilson, de sauver la démocratie dans le monde... »

« Vous parlez comme Jésus-Christ, riposta Clemenceau. Il s'agit de sauver Paris ». Parler comme Jésus-Christ, c'était apparemment le comble du ridicule. Et c'est ainsi que, grâce à ces spirituels diplomates, l'année 1919 demeurera une date mémorable dans l'histoire des banqueroutes humaines.

LA MATINÉE DU 18 MARS

Le 18 mars, à trois heures du matin, ces troupes de rencontre, sans vivres, sans leur sac, s'éparpillent dans toutes les directions, aux buttes Chaumont à Belleville, au faubourg du Temple, à la Bastille, à l'Hôtel de Ville, place Saint-Michel, au Luxembourg, dans le XIII^e, aux Invalides.

Le général Susbille, qui marche sur Montmartre, commande à deux brigades six mille hommes environ. Le quartier d'ord. La brigade Paturol occupé sans coup tuer le moulin de la Galette. La brigade Lecomte gagne la tour de Solferino et ne rencontre qu'un factionnaire... Turpin. Il croise la baïonnette : les gendarmes l'abaissent, courent au poste de la rue des Remparts, l'enlèvent et jettent les gardes dans les caves de la tour. Aux buttes Chaumont, à Belleville, les canons sont rarement surpris. Le gouvernement triomphe sur toute la ligne, d'Aurelles envoie aux journaux une proclamation de vainqueur ; elle paraît dans quelques feuilles du soir.

Il ne manquait que des chevaux et à temps pour déménager cette victoire. Vinoy avait à peu près oublié. A huit heures seulement, on commença d'atteler quelques pièces ; beaucoup étaient chevêtres, n'avaient pas d'avant-train.

Pendant ce temps les faubourgs s'éveillaient. Les boutiques matinales s'ouvrent. Autour des latifères, devant les marchands de vin, on parle à voix basse : on se montre les soldats, les mitrailleuses braquées contre les voies populaires, sur les murs une affiche toute humide signée Thiers et

ce côté par les soldats du 88^e. Ceux-ci voyant leurs camarades mêlés aux gardes, font signe de venir, qu'ils livreront pas sage. Le général Lecomte saisit leur mouvement, les fait remplacer par des sergents de ville et jeter dans la tour Solferino, ajoutant : « Votre compte est bon ! Les remplaçants ont à peine le temps de lâcher quelques coups de feu. Gardes et lignards franchissent le parapet ; un grand nombre d'autres gardes, la croûte en l'air, des femmes et des enfants débouchent sur le flanc opposé, par la rue des Rosiers. Lecomte, cerné, commande trois fois le feu. Ses hommes restent l'airne au pied. La foule se joint, fraternise, arrête Lecomte et ses officiers.

Les soldats qui vient d'enfermer dans la tour veulent le fusiller. Les gardes nationaux parviennent à le dégager et, à grand-peine — la foule le prend pour Vinoy — le conduisent avec ses officiers au Château-Rouge, quartier général des bataillons de Montmartre. Là, on lui demande de faire évacuer les buttes. Il signe l'ordre sans hésiter, comme fit en 48 le général Béra. L'ordre est porté aux officiers et soldats qui occupent encore la rue des Rosiers. Les gendarmes rendent leurs chassepot et crient : « Vive la République ! » Trois coups de canon tirés à blanc annoncent à Paris la reprise des buttes.

A la gauche de Lecomte, le général Paturol a vainement essayé de faire descendre par la rue Lepic quelques-uns des canons du moulin de la Galette. La foule a arrêté les chevaux, coupé les traits, pénétré les soldats et ramené à bras les canons sur les buttes ; les soldats qui gardent le bas de la rue, la place Blanche, ont levé la croix en l'air. Place Pigalle, le général Susbille ordonne de charger la foule amassée rue Houdon. Intimidés par les appels des femmes, les chasseurs poussent

leur chevaux à reculons et font rire. Un capitaine s'élança, sabre en main, blessé une garde et tombe criblé de balles. Les gendarmes qui ouvrent le feu derrière les baraquements du boulevard sont délogés. Le général Susbille disparaît. Vinoy, posté place Clichy, tourne bride. Une soixantaine de gendarmes faits prisonniers sont conduits à la mairie de Montmartre.

Aux buttes Chaumont, à Belleville, au Luxembourg, le peuple avait également arrêté, repris ses pièces. A la Bastille, où le général Leslé manque d'être pris, la garde nationale fraternise avec les soldats. Sur la place, un moment de grand silence. Derrière un cerceuil qui vient de la « rue d'Orléans, un vieillard tête nue que suit un long cortège : Victor Hugo mène au Père-Lachaise le corps de son fils Charles. Les fédérés présentent les armes et entourent les barricades pour laisser passer la gloire et la mort.

A onze heures, le peuple a vaincu l'agression sur tous les points, conservé presque tous ses canons — les atelages n'en ont ennuméré que dix — gagné des milliers de fusils. Les bataillons fédérés sont debout ; les faubourgs se défont.

Depuis six heures du matin, d'Aurelles de Paladine faisait battre inutilement le rappel dans les quartiers du centre. Des bataillons jadis archi-trochénés n'en venaient pas vingt hommes au rendez-vous. Tout Paris en usant les affiches avait dit : « C'est le coup d'Etat. » A midi, d'Aurelles et Picard sonnent le grand bouillon. « Le gouvernement vous appelle à défendre vos foyers, vos familles, vos propriétés. Quelques hommes égarés, n'obéissant qu'à des chefs occultes, dirigent contre Paris les canons qui avaient été soustraits aux Prussiens. » Cette accusation d'indécence envers le Prussien ne levant personne le ministère entier vient à la rescousse :

On répand le bruit absurde que le gouvernement prépare un coup d'Etat... Il a voulu et veut en finir avec un comité insurrectionnel, dont les membres ne représentent que les doctrines communistes et mettraient Paris au pillage et la France au tombeau. Ces évocations de Juin firent plier. Les bataillons de l'ordre auraient pu aligner un contingent sérieux il vint cinq à six cents hommes.

M. Thiers et les ministres s'étaient réunis aux Affaires étrangères. Quand il fut le débandade des troupes, il donna l'ordre de les faire rentrer sur le Champ de Mars. Abandonné par les bataillons fédérés, il parvint à évacuer Paris d'aller refaire une armée à Versailles. Vieille idée girondine proposée à Charles X par Marmont, à Louis-Philippe, à l'Assemblée de 48, et qui avait réussi au général autrichien Windischgrätz. Plusieurs ministres se récrièrent, voulaient qu'on gardât plusieurs points, l'Hôtel de Ville, ses casernes occupées par la brigade Derroja, l'Ecole militaire, et qu'on prit position sur le Trocadéro. Le petit homme ne voulait entendre qu'à un parti extrême, décida qu'on évacuerait toute la ville, même les forts du sud restitués par les Prussiens quinze jours auparavant. Vers trois heures, les bataillons populaires du Gros-Cailloù défilèrent devant l'hôtel, tambours et clairons en tête. Les ministres se crurent en danger. M. Thiers se sauva par un escalier droit et partit pour Versailles tellement hors de sens que, au pont de Sévres, il donna l'ordre écrit d'évacuer le Mont Valérien.

A l'heure où il fuyait, les bataillons fédérés n'avaient rien tenté contre rien. L'agression du matin surprit le Comité Central comme tout Paris. La veille au soir, il s'était séparé comme à l'ordinaire, se donnant rendez-vous pour le 18, à onze heures du soir, derrière la Bastille. A

l'école de la rue Basfroi, la place de la Corderie, très surveillée par la police n'étant plus assez sûre. Depuis le 15 mars des élections nouvelles lui avaient donné quelques collègues et il avait nommé un comité de défense. A la nouvelle de l'attaque, les uns coururent au Basfroi, les autres s'occupèrent de lever le bataillon de leurs quartiers. A dix heures, une douzaine de membres se trouvaient réunis assaillis de demandes, de réclamations, en ombres de prisonniers qu'on leur amenait de toutes parts. Les renseignements précis ne vinrent qu'à deux heures. Varlin s'occupait des Bastilles, Bergeret de Montmartre, Duval du Panthéon ; Lindy, dans le 3^e, Falhot rue de Sévres, Raviner et Brunel, sans appartenir au Comité, agitaient Belleville et le 10^e. On put dresser alors une sorte de plan pour faire converger les bataillons sur l'Hôtel de Ville et les membres du Comité Central se dispersèrent dans toutes les directions.

Les bataillons étaient bien debout, mais ne marchaient pas. Les quartiers révolutionnaires craignant un retour offensif ignorant la plénitude de la victoire, se barricadaient à force et demeuraient sur place. Rien ne sortait de Montmartre, im mense fourmillière de gardes venant au quel on faisait des débandes, car il n'avaient rien pris depuis le matin. Ven trois heures et demie, on vit dire au comité de vigilance établi rue Clignancourt que le général Lecomte était en grand danger. Un feu de soldats entourait le Château-Rouge, exigeait une exécution immédiate. Les membres de ce comité, Ferré, Bergeret, Jaclard, envoyèrent immédiatement l'ordre au commandant du Château Rouge de veiller sur le prisonnier. Quant cet ordre arriva, Lecomte venait de partir.

LISSAGARAY.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONTRE LES MENACES DE SCISSION

Les menaces de guerre qui s'accumulent de nouveau, les persécutions exercées contre les organisations prolétariennes, l'approche de l'heure magnifique et terrible où la classe ouvrière devra assurer les responsabilités du gouvernement, tout cela incite à de sages réflexions, ceux qui se soucient de réunir, pour le suprême combat, toutes les chances de victoire.

Or, si les événements nous pressaient d'agir demain, la classe ouvrière pourrait-elle faire front à l'adversaire, divisée et tronçonnée comme elle l'est aujourd'hui ? Une armée divisée en factions rivales n'est pas une armée : c'est une cohue impuissante en voie de dislocation.

Sommes-nous forts ? Oui, quand nous sommes unis. Dans ces derniers temps, la preuve en a été faite surabondamment, à Troyes, Romilly, Rour-Tourcoing, etc., partout où le prolétariat s'est unifié, groupé autour du syndicat pour résister aux tentatives patronales de réduction des salaires.

Or, à ces manifestations accidentelles d'unité et de force, qui ne nous donnent que des succès éphémères ou isolés, n'est-il pas possible de substituer un système organique de défense et d'action prolétariennes capable d'assurer autant que possible l'unité de front de la classe ouvrière, tout en laissant à chaque organisation son autonomie ? C'est le problème que nous allons examiner.

Nous ne saurions envisager évidemment, ni pour aujourd'hui, ni pour un avenir très prochain, je ne sais quelle unification des méthodes et des objectifs, réalisée au prix de concessions mutuelles qui seraient d'intolérables sacrifices demandés à l'idée que nous nous faisons, les uns et les autres, de la vérité.

Nous voulons tous supprimer la cause initiale du mal social, le système du patronat capitaliste, et nous voulons lui substituer une organisation sociale de la production et des échanges telle que les travailleurs cessent d'être exploités et spoliés. Mais, en ce qui concerne la méthode à suivre pour atteindre le but commun, nos conceptions sont extrêmement variées. Peut-être avons-nous tous un peu raison ? Seulement, si tous les chemins mènent à la cité idéale, il en est de plus ou moins directs ; ici, nous choisissons le plus court.

L'avenir dira quelle fut la méthode positive, la méthode vraie, entre toutes celles qui nous divisent superficiellement et que chacun de nous, bien entendu, continuera à proposer avec la même liberté et la même passion. Mais, à la condition que nous mettions dans nos discussions toute la bonne foi qu'exige la simple probité, ne pourrions-nous pas, syndicalistes et socialistes, communistes et dissidents, étatistes et fédéralistes, interrompre parfois des discords que les événements rendent peut-être superflues pour opposer, à nos adversaires de classe, un front unique, puissant ?

Nous le devons à notre cause, et je crois que nous le pouvons. Des injures, de part et d'autre, ont agri nos querelles. Nous serions indignes de notre mission si elles pouvaient déterminer nos attitudes en face des problèmes sociaux. Certes, ce qui nous sépare subsistera. D'aucuns continueront à préconiser la socialisation par le rachat, sans s'être préalablement demandé si l'opération est possible, sans en avoir établi les voies et moyens, et ils croiront devoir assurer à l'influence patronale une part prépondérante dans les conseils de gestion, sous prétexte que la classe ouvrière n'est pas capable encore de prendre en mains la direction des entreprises ; ils réprouveront l'action politique, confiants dans la toute-puissance des méthodes contractuelles, en dépit de déboires retentissants. Nous, au contraire, nous nous affirmerons plus que jamais en faveur de l'expropriation du capitalisme sans rachat (ce qui ne veut pas toujours dire sans indemnité), seule méthode pratique pour nationaliser effectivement quoi que ce soit ; nous préconiserons des formes de direction collective dans lesquelles toutes les compétences, anciens chefs d'entreprises, administrateurs-délégués de sociétés anonymes, ingénieurs, directeurs techniques, etc., seront largement utilisées sous le double contrôle ouvrier du conseil d'administration de chaque établissement et, au second degré, de l'organisation syndicale ; nous continuerons enfin à dire aux ouvriers que la clef de la transformation sociale est dans l'accession du prolé-

riat au pouvoir et que, pour y parvenir, l'action politique est inséparable de l'action syndicaliste.

C'est donc entendu : que chacun reste sur la position qu'il a choisie... les événements se chargeront de nous départager. Mais, sur les questions essentielles, face à l'adversaire, tout pour le front unique du prolétariat ! Ici, nous nous sommes révoltés contre les menaces de dissolution de la C. G. T., comme nos camarades de la majorité confédérale s'indignent aujourd'hui des poursuites exercées contre nos militants ; prouve qu'un lien solide nous attache encore les uns aux autres, celui qui crée la communauté de classe, l'identité des intérêts, des souffrances et des révoltes.

Pourquoi faut-il, hélas ! qu'au même instant Jouhaux et ses amis nous chassent brutalement du foyer familial comme indignes ? Me voici à mon tour frappé d'ostracisme, avec le syndicat des instituteurs et professeurs libérés de la Seine dont je fais partie, de sorte que je suis doublement frappé maintenant, par la bourgeoisie et par mes propres camarades de classe : la première m'a privé de mon emploi de professeur pour le seul fait d'avoir pris part au Congrès d'Orléans ; les seconds complètent la triste besogne aujourd'hui. Au fond, la cause déterminante de la sanction prise est la même : c'est le même procès d'opinion qui m'est fait.

Est-il possible de conduire d'un cœur plus léger l'organisation syndicale ouvrière à la ruine ? En vérité, si c'est faire œuvre de « division ouvrière » que de vouloir remplacer le personnel du bureau confédéral, de quel nom faut-il qualifier le travail de « dislocation de la C. G. T. » que nos adversaires de tendance accomplissent à cette heure ? Si nous avions la majorité et s'il plaisait à des « novateurs » de nos organisations de se réunir, à Amsterdam ou ailleurs, avec des camarades étrangers pour discuter des meilleurs moyens de renverser le pouvoir de la bourgeoisie, est-ce que nous les chassons, nous ? Allons donc ! nous savons trop que nous avons besoin, pour le suprême effort de libération, de toutes les énergies prolétariennes coalisées des grandes masses des mineurs, des cheminots, des métallurgistes, des inscrits maritimes et des dockers, des ouvriers du textile, de ceux du bâtiment, des fonctionnaires, des employés et des paysans, tous, tous, tout le prolétariat de France uni pour « la lutte finale », après laquelle, réconciliés par le malheur et par la victoire, nous aurons ensemble tant d'efforts à dépenser pour bâtir la cité nouvelle !

Machin en arrière, Jouhaux, ou casse-cou pour nous tous ! Et malheur à qui l'histoire pourrait un jour faire grief d'avoir, par incapacité, égoïsme ou rancune, voté pour longtemps à l'impunité tout effort d'émancipation de la classe ouvrière !

LAUNAT.

La situation des fonctionnaires

Tous les avantages pour ceux chargés de la répression. Rien pour ceux qui travaillent

La discussion du budget de 1921 montre que le Parlement a la volonté bien arrêtée de repousser toutes les propositions tendant à améliorer la situation des fonctionnaires.

Les indemnités de démantèlement dont profitent déjà depuis longtemps les militaires et qui avaient été formellement et très justement promises par M. Klotz, aux fonctionnaires civils ont été refusées.

Une demande formulée par le cartel des services publics et tendant à obtenir un relèvement de l'indemnité de cherté de vie n'a pas encore été examinée.

Le surclassement des villes au point de vue de l'indemnité de résidence reçoit une solution qu'on peut considérer comme à peu près négative.

On songe, d'autre part, à supprimer les indispensables indemnités dont profitent les fonctionnaires des régions libérées et ceux d'Alsace et Lorraine.

Or, dans le même temps, le Parlement manifeste son désir de consolider les avantages accordés aux militaires de carrière en ce qui concerne les indemnités de garnison qui ne sont, sous un autre nom, que des indemnités de vie chère de beaucoup supérieures à celles que nous touchons.

Il accepte comme un fait accompli les indemnités accordées aux ouvriers des manufactures de l'Etat sous forme de prime

de rendement après qu'ils avaient menacé de faire grève.

Aux membres du Conseil d'Etat, aux magistrats, aux juges de paix et aux commis greffiers dont les traitements ont déjà été coordonnés avec ceux des autres fonctionnaires par la commission Hébrard de Villeneuve, il vient d'accorder des suppléments de traitement allant de 1.800 à 4.000 francs par an.

Si la discussion du budget nous a permis de faire toutes ces constatations fort peu encourageantes pour la grosse majorité des fonctionnaires, elle nous a permis aussi de voir avec quelle inquiétude le Parlement se préoccupe de la rentrée de plus en plus difficile de l'impôt.

Cette série de faits connus des agents crée parmi eux et particulièrement parmi le personnel des régies financières dont le rôle est aujourd'hui capital, un profond mécontentement qui ne pourrait aller qu'en s'aggravant s'ils constatent que les pouvoirs publics sont résolus à marquer une différence très nette entre les fonctionnaires dont le rôle peut être surtout un rôle de répression et ceux qui assurent le fonctionnement des grands services publics.

APRÈS LE C. C. N.

Contre les expulsions

L'AMELLEMENT DE PREUILLY-SUR-CLASSE. Les travailleurs de l'Amellement de Preuilley-sur-Classe (Indre-et-Loire), protestent contre la décision d'exclusion prise par le C.C.N. de février, les condamnant à l'impunité de l'Internationale réformiste d'Amsterdam.

Le Congrès des Employés

Le 19^e Congrès de la Fédération nationale des employés se tiendra à Limoges, salle de la Bibliothèque de l'École de Droit, place de l'Antienne-Préfecture, les dimanche 27 et lundi 28 mars courant.

A l'ordre du jour les rapports moral et financier, le Congrès des conseillers prud'hommes employés ; coopératives et syndicats d'employés, réformes sociales, orientation syndicale, modifications aux statuts, élections.

Sur toutes ses questions, les réformistes de la Fédération réuniront-ils encore une majorité ? Peut-être. Mais il est une grosse question non inscrite à l'ordre du jour, qui, cependant, viendra inévitablement en discussion soit au rapport moral, soit à l'orientation syndicale. C'est celle de l'exclusion des trois syndicats parisiens parce qu'ils adhèrent à la C. S. R. Or il n'y a pas que les minoritaires qui soient adversaires de la scission désirée par quelques ronds de cuir fédéraux et confédéraux. Beaucoup de syndiqués, chez les employés, qui n'ont rien de communiste, s'élèvent contre toute exclusion pour délit d'opinion. Sur ce terrain nous espérons bien que le point de vue unitaire l'emportera sur celui de ceux qui au moment où la classe ouvrière a besoin de réagir contre la vague de réaction patronale et gouvernementale ne craignent pas de se séparer des éléments les plus actifs du prolétariat.

Les délégués minoritaires et ceux qui sont opposés à toute exclusion se réuniront samedi, 26 mars, à 3 heures du soir, au siège du syndicat des employés de Limoges, place de l'Antienne-Préfecture, pour envisager la situation.

UNE PROTESTATION

Dans sa dernière assemblée générale, le syndicat des employés de la région de Béthune a protesté contre la décision d'exclusion de la Commission exécutive et décidé de demander au Congrès l'adhésion à l'Internationale syndicale de Moscou.

LES EXCLUS PROVISOIRES

Les syndiqués des comptables, des voyageurs et représentants de commerce, des sténo-dactylographes et des instituteurs libérés se sont réunis vendredi soir, protestant contre leur exclusion de la Fédération, contre la non-convocation d'une assemblée générale des employés qui seule aurait pu désigner régulièrement les délégués au Congrès de Limoges et déterminer le mandat à leur donner.

COMITÉS INTERSYNDICAUX

Réunion plénière des délégués de tous les Comités intersyndicaux de Paris et de la banlieue, ce matin, à 9 heures précises, au siège de l'Union, 23, rue de la Grande-Armée.

Ordre du jour : Suite de la discussion du projet sur la constitution, le rôle et les attributions des Comités intersyndicaux.

Etant donné la démonstration de l'après-midi, à Saint-Denis, les délégués sont priés d'être régulièrement exacts.

Pour la reconstitution des Comités intersyndicaux sur les bases indiquées par le dernier congrès de l'Union des Syndicats de la Seine, les travailleurs syndiqués de toutes les professions habitant les régions intéressées par les convocations suivantes, devront répondre nombreux au rendez-vous qui leur est adressé afin d'amplifier l'action syndicale.

Comité intersyndical de Charente, ce matin, à 9 heures, au siège, 26, quai des Carrières.

Comité intersyndical de Colombes, ce matin, à 9 heures, 32, rue des Volants.

Un créateur de l'Union des Syndicats de la Seine prendra la parole dans chacune de ces réunions.

La carte confédérale sera exigée à l'entrée.

Le mouvement syndicaliste révolutionnaire

C.S.R. DE MAINE-ET-LOIRE

L'Assemblée générale des C.S.R. angevins aura lieu à la Bourse du Travail d'Angers, aujourd'hui dimanche à 9 h. 30. Ordre du jour : Préparation du Congrès régional des C.S.R. (Rennes, 27 mars) ; organisation de la propagande. Le Comité départemental : Tournié, Faivre, Bouët.

SOUS-COMITÉ FEDERAL DU BATIMENT

Qu'est-il le temps où nos camarades majoritaires revendiquent l'action et la propagande de nos camarades instituteurs — à autres temps autres mœurs. Est-ce que ces camarades entendent secourir le gouvernement dans la répression ?

Témoin ce qui s'est passé à Moret, dimanche dernier, où le secrétaire de la Fédération du Bâtiment a été contraintement avec un camarade des C.S.R. à se voir confier la révolutionnaire. Nous sommes dans la bonne voie et nous continuerons.

C.S.R. DES HOTELS, CAFES, RESTAURANTS ET BOULONGERS

Tous les camarades du C.S.R. des Hôtels, Cafés, Restaurants et Boullongers et ceux du C.S.R. des cuisiniers sont convoqués pour demain lundi, à 21 heures, rue du Bouloi, 30 (annexe de la Bourse du Travail).

A TOULON

Le C.S.R. local a organisé une conférence sur le syndicalisme révolutionnaire, son but, ses moyens, devant deux heures devant un auditoire attentif et sympathique. Sirote a exposé la conception minoritaire, l'élevant au-dessus des personnalités pour opposer simplement les méthodes qui caractérisent la propagande d'avant-garde nettement lute de classes à celles préconisées aujourd'hui par les dirigeants de la C.G.T. S'ensuivait la lecture de la déclaration économique nationale et internationale créée par la guerre et la situation qu'occupe sur le terrain social la classe ouvrière en face des forces du capitalisme tendant de plus en plus par ses tristes et consensuels à opposer un front à l'exploitation aux efforts de libération du prolétariat organisé. A la manœuvre d'enveloppement et de déviation de l'action révolutionnaire par les différents organismes, bureau international et société de Nations, la Charte d'Amiens a été opposée avec son aboutissant normal à l'exploitation aux efforts de libération du prolétariat organisé. A la manœuvre d'enveloppement et de déviation de l'action révolutionnaire par les différents organismes, bureau international et société de Nations, la Charte d'Amiens a été opposée avec son aboutissant normal à l'exploitation aux efforts de libération du prolétariat organisé.

Supplément, sans phrases Sirote a démontré les possibilités de réalisation immédiate lorsque l'esprit révolutionnaire aura repris son rôle d'animateur dans les masses prolétariennes profondément atteintes dans leurs œuvres vives par le virus de la collaboration.

Aucune contradiction, malgré que les camarades à tendances réformistes aient été cordialement invités à venir nous apporter leurs arguments. Bonne soirée de propagande dans ce milieu où le parti, où le prolétariat n'a pas eu la protestation nécessaire pour la condamnation de notre camarade Badina. — T. Flamin, secrétaire du C.S.R. local et de l'Union départementale.

DANS LES P.T.T.

Comment on écrit l'histoire

L'Éclair, sous la signature de M. Jean Gille, a publié récemment un article intitulé *La Gabelle des P. T. T.* On y est démontré que la fortune vient en dormant. D'après ce papier des traitements formidables rémunèrent un travail négatif, consistant en voyages d'agrément que les ambulants des P. T. T. effectuent étendus sur des banquettes en se réjouissant des retards des trains qui leur procurent — pendant qu'ils dorment — des indemnités (des fortunes !) pour les heures supplémentaires.

Etant donné la bonne foi dont fait preuve M. Jean Gille, dans son papier on s'étonne de ne pas y lire que ce sont les ambulants eux-mêmes qui causent les retards des trains pour leur plaisir et leur profit.

M. Jean Gille a-t-il jamais vu l'intérieur d'un wagon postal ? Certainement non. Mais nous sommes persuadés de ce que M. le sous-secrétaire d'Etat ne lui refusera pas l'occasion de faire un petit voyage d'agrément un jour de cette semaine sur un wagon-poste. On l'invite particulièrement sur Paris-Bruxelles (gare du Nord), il y constatera que s'il ne s'y trouve pas de banquettes, tous les agents, y compris le chef, exécutent de 20 heures à 6 heures du matin un travail utile et quelque peu fatigant et dans des conditions d'hygiène sans doute inconnues dans les salles de rédaction de son journal.

M. Gille parle de rémunération de 21.500 francs. C'est aussi de la belle fantaisie. Le traitement maximum vers 55 ans est de 11.000 moins 5 % de retenue, plus 1.200 francs de frais de séjour pour Paris. Cela fait 11.650, un peu moins, n'est-ce pas, de 21.500. Quant aux 2.200 francs de frais de voyage M. Gille trouve-t-il que c'est somme exagérée pour couvrir les dépenses de 90 journées d'hôtel ?

Si l'Éclair, dans un but louable de faire à l'Etat des économies, recherche les traitements à rogner, qu'il porte ailleurs ses investigations. Il trouvera facilement des traitements élevés rémunérant un travail nul ; mais pas chez les P. T. T. des ambulants.

D'ailleurs, n'est-ce sans doute pas la pensée qui plôt le rédacteur de M. Duré ; mais plus tôt le soul de susciter quelque esprit de rivalité entre diverses parties du prolétariat. M. Gille n'y réussira pas.

Dans toutes les administrations publiques, des avantages de carrière ont été accordés aux fonctionnaires, chefs de service, après dans les régions libérées.

Rien n'a cependant été fait pour les recouvreurs des postes qui ont eu la tâche très lourde de réorganiser de fond en comble leurs services.

D'ici peu, les commissions d'avancement vont avoir à examiner leurs vœux. Il est de toute justice que l'effort qui leur a été demandé soit récompensé dans la mesure où ils y ont répondu. Simple mesure d'équité, sur laquelle il n'était cependant pas inutile d'attirer l'attention du sous-secrétaire d'Etat des postes.

Les 8 heures dans le bâtiment

Une protestation de la 18^e Région

La Commission exécutive de la 18^e région, réunie le 20 mars, après avoir pris connaissance d'un article paru dans divers journaux, et notamment dans l'organe officiel patronal, *Bâtiment et travaux publics*, concernant une entrevue qui aurait eu lieu au ministère du Travail entre les représentants patrons et ouvriers où il aurait été entendu (?) en principe (?) que le décret du 5 août 1920 portant règlement de la journée de huit heures dans les industries du bâtiment des régions libérées serait pris comme base de discussion pour les autres régions et respectivement soumis à leurs adhérents par les organisations patronales et ouvrières, etc. ;

Proteste contre l'attitude du secrétaire fédéral qui, oubliant des décisions prises à l'unanimité au Congrès de Tours, et relatives à l'application intégrale de la journée de huit heures, et sans aucun mandat effectif du Comité national de la Fédération, ni dans ses séances, ni par ses délégués, a pris sur lui-même de participer à l'entrevue précitée qui peut être grave de conséquences pour l'avenir du prolétariat du bâtiment et des travaux publics.

S'ensuivait, contre l'envoi dudit règlement et seulement aux délégués régionaux, à la date du 16 mars alors que tous les syndicats fédérés auraient dû le recevoir en temps utile, pour en discuter et pouvoir ainsi donner un mandat régulier à leurs délégués pour en discuter au sein du Comité national, qui aura lieu les 27 et 28 courant, et cela dans l'attente du Congrès fédéral de Dijon en mai prochain, seul juge, en l'occurrence, d'accorder un mandat bien déterminé à cet effet.

LE GOUVERNEMENT

CONTRE LES INSTITUTEURS

Les poursuites judiciaires

Peu de jours avant la chute du précédent ministre, les parquets avaient reçu des instructions en vue de surseoir aux poursuites engagées contre les syndicats de l'enseignement. La plupart des affaires ont été remises sans difficulté à des dates ultérieures sur certains départements on s'est borné longtemps à des interrogatoires de juges d'instruction. Mais voici que les magistrats s'agitent en maints endroits ; on devine que le gouvernement de M. Briand a donné des instructions nouvelles pour activer la procédure.

Dans le Morbihan et la Mayenne, le tribunal correctionnel a condamné par défaut nos camarades à 100 francs d'amende et aux frais, puis a prononcé la dissolution du syndicat. Opposition au jugement a été formée aussitôt. L'affaire vient aujourd'hui dans la Charente-Inférieure. Les instituteurs syndiqués du Nord sont assignés pour le 7 avril, ceux de Maine-et-Loire pour le 9. Les membres du conseil fédéral comparaitront également le 9 avril, à Angers, assistés de M^{rs} Oscar Bloch.

De nouvelles poursuites commencent contre le syndicat de l'enseignement de l'Allier et contre celui de la Sarthe. Dans l'Allier, une perquisition a été faite au domicile de l'un des secrétaires, le camarade Morgand, instituteur à Villebret, chez lequel on a pu saisir une circulaire de la C.G.T., une autre de l'Union départementale, une autre encore de la Fédération de l'enseignement remontant au mois de juin dernier...

Quarante syndicats départementaux d'instituteurs ont eu ainsi l'honneur d'être perquisitionnés. Dix autres attendent patiemment leur tour. Voilà six mois que cela dure, et l'on ne peut en parler sans...

A vrai dire, la lutte se poursuit depuis 1905, c'est-à-dire depuis la constitution des premiers syndicats de fonctionnaires, tantôt sourde, hypocrite, tantôt aiguë, cynique, des périodes d'accalmie succédant aux périodes de crise, sans que toutefois le mal puisse être guéri tant que durera le régime bourgeois. Bien fous sont les gouvernants qui espèrent museler leurs fonctionnaires en révoquant les plus courageux des militants et en faisant discorder les organisations par des juges dociles, au lieu de rechercher les causes du mécontentement général et d'essayer de l'atténuer.

Les institutrices et instituteurs syndicalistes ne peuvent être ni surpris, ni déçus ; les brimades exagérées contre eux prouvent qu'ils sont toujours dans la bonne voie. Les privilèges de toutes nuances — les capitalistes et leurs serviteurs au pouvoir — peuvent s'employer, par une répression brutale, à maintenir l'état de choses actuel ; ils ne réussissent pas à séparer les petits fonctionnaires des autres travailleurs qui cherchent à s'émanciper, ils n'empêcheront point l'inévitable.

La Commission exécutive de la 18^e région.

La 18^e région du Bâtiment (Paris et Seine), adresse à tous les travailleurs du bâtiment un avertissement par lequel se tiennent prêts à répondre, par une action énergique, aux exigences des exploitateurs.

Une grande réunion intersynchrative se tiendra mardi prochain, à 12 heures 30, à l'annexe de la Maison des Syndicats, avenue Mathurin-Moreau, pour tous les camarades travaillant ou habitant la périphérie du quartier du Combat (10^e, 11^e, 19^e et 20^e arrondissements).

CHEZ LES ÉLECTRICIENS

Le personnel de toutes catégories de l'électricité est réuni à la Bourse du Travail.

Après avoir entendu les explications de leurs secrétaires syndicaux sur les décisions du Conseil municipal, notamment sur le renvoi à l'examen de la Ire commission, d'une proposition de M. Lelou, tendant à substituer pour les modifications de la C.P.D.E. une participation dans les bénéfices de l'exploitation de l'Electricité au lieu et place de l'assimilation qu'il a conquise en 1907, les assistants ont émis une véhémence protestation contre un pareil projet de substitution et déclarent fermement s'opposer à toutes modifications quelconques des clauses relatives à l'assimilation aux travailleurs municipaux du personnel de la C.P.D.E. et insérées dans la convention du 5 septembre 1907, aux articles 14, 14 bis, 14 ter, 15 bis, 15 ter et spécialement confirmée par l'article 34 de la charte conventionnelle.

Estimant que l'assimilation n'est qu'un minimum qui n'interdit nullement des avantages supérieurs mandats les secrétaires généraux de leurs organisations, pour se tenir au courant de la décision qui doit être prise par la Ire commission au sujet de la proposition de M. Lelou et intervenir utilement pour que leurs droits soient sauvegardés.

Comité d'action contre la guerre

LES MEETINGS

Lundi 21 mars, à 20 h. 30, à Montreuil-sous-Bois, à la Maison du Peuple, 100 rue de Paris.

Lundi 21 mars, à 20 h. 30, salle du Restaurant Opératif, avenue de la République, à Billancourt.

Mardi 22 mars, à 20 h. 30, salle des Fêtes de Boulogne-sur-Seine.

Concours d'orateurs de l'Union des Syndicats de la Seine, de la Fédération de la Seine, du Parti socialiste (S.F.I.C.), de l'Union anarchiste, du Comité de défense sociale, de l'A.R.A.C., de la Fédération ouvrière des mutilés, des Jeunes communistes et syndicalistes et de l'Association des veuves de guerre.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal et de 1 franc en timbres-poste pour frais de réimpression.

MM. les patrons boulangers de Lyon sont d'ailleurs pincés sans pitié. « Les ouvriers boulangers ont le droit de travailler, de gagner leur pain, de se soulever. La voilà bien la disparition de l'Etat, et le jour n'arrive pas à comprendre que majoritaires ou minoritaires s'ingénient à trouver la formule, qui nous amènera la transformation sociale ».

Les patrons boulangers n'en ont pas besoin de la classe ouvrière, elle ne consomme pas de pain ; elle n'est pas la cliente des boulangers, on n'a pas l'occasion de lui vendre 350 grammes de pain pour une livre ou 700 grammes pour un kilo. Que MM. les patrons de toutes les corporations comprennent cette admirable leçon. Que MM. Citroën, Renault et tutti quanti mettent la main à la pâte, qu'ils construisent les autos, les tanks et les prisons eux-mêmes, qu'ils relèvent les ruines accumulées par la dernière des guerres et elle s'éleva, cette classe ouvrière qui n'est pas indispensable, il lui faudra bien disparaître n'est-ce pas ? Elle aura le droit de crever de faim, ce qui est encore une façon de comprendre la liberté. Travailler le jour, des ouvriers boulangers, comme s'ils devaient vivre la vie de tout le monde, comme s'ils avaient un cœur, comme si leur famille pouvait désirer la présence du papa, au moment où le papa doit être présent dans toutes les familles, alors donc MM. les patrons boulangers en ont décidé autrement ! Mais les mitrons ne se laisseront pas faire ; à Paris, comme à Lyon, ils agiront. Si les autorités responsables sont disposées à faire respecter les lois sociales, ils feront respecter par l'action directe des intérêts.

LES MEETINGS

Lundi 21 mars, à 20 h. 30, à Montreuil-sous-Bois, à la Maison du Peuple, 100 rue de Paris.

Lundi 21 mars, à 20 h. 30, salle du Restaurant Opératif, avenue de la République, à Billancourt.

Mardi 22 mars, à 20 h. 30, salle des Fêtes de Boulogne-sur-Seine.

Concours d'orateurs de l'Union des Syndicats de la Seine, de la Fédération de la Seine, du Parti socialiste (S.F.I.C.), de l'Union anarchiste, du Comité de défense sociale, de l'A.R.A.C., de la Fédération ouvrière des mutilés, des Jeunes communistes et syndicalistes et de l'Association des veuves de guerre.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal et de 1 franc en timbres-poste pour frais de réimpression.

MM. les patrons boulangers de Lyon sont d'ailleurs pincés sans pitié. « Les ouvriers boulangers ont le droit de travailler, de gagner leur pain, de se soulever. La voilà bien la disparition de l'Etat, et le jour n'arrive pas à comprendre que majoritaires ou minoritaires s'ingénient à trouver la formule, qui nous amènera la transformation sociale ».

Les patrons boulangers n'en ont pas besoin de la classe ouvrière, elle ne consomme pas de pain ; elle n'est pas la cliente des boulangers, on n'a pas l'occasion de lui vendre 350 grammes de pain pour une livre ou 700 grammes pour un kilo. Que MM. les patrons de toutes les corporations comprennent cette admirable leçon. Que MM. Citroën, Renault et tutti quanti mettent la main à la pâte, qu'ils construisent les autos, les tanks et les prisons eux-mêmes, qu'ils relèvent les ruines accumulées par la dernière des guerres et elle s'éleva, cette classe ouvrière qui n'est pas indispensable, il lui faudra bien disparaître n'est-ce pas ? Elle aura le droit de crever de faim, ce qui est encore une façon de comprendre la liberté. Travailler le jour, des ouvriers boulangers, comme s'ils devaient vivre la vie de tout le monde, comme s'ils avaient un cœur, comme si leur famille pouvait désirer la présence du papa, au moment où le papa doit être présent dans toutes les familles, alors donc MM. les patrons boulangers en ont décidé autrement ! Mais les mitrons ne se laisseront pas faire ; à Paris, comme à Lyon, ils agiront. Si les autorités responsables sont disposées à faire respecter les lois sociales, ils feront respecter par l'action directe des intérêts.

LES MEETINGS

Lundi 21 mars, à 20 h. 30, à Montreuil-sous-Bois, à la Maison du Peuple, 100 rue de Paris.

Lundi 21 mars, à 20 h. 30, salle du Restaurant Opératif, avenue de la République, à Billancourt.

Mardi 22 mars, à 20 h. 30, salle des Fêtes de Boulogne-sur-Seine.

Concours d'orateurs de l'Union des Syndicats de la Seine, de la Fédération de la Seine, du Parti socialiste (S.F.I.C.), de l'Union anarchiste, du Comité de défense sociale, de l'A.R.A.C., de la Fédération ouvrière des mutilés, des Jeunes communistes et syndicalistes et de l'Association des veuves de guerre.

LE GOUVERNEMENT

CONTRE LES INSTITUTEURS

Les poursuites judiciaires

Peu de jours avant la chute du précédent ministre, les parquets avaient reçu des instructions en vue de surseoir aux poursuites engagées contre les syndicats de l'enseignement. La plupart des affaires ont été remises sans difficulté à des dates ultérieures sur certains départements on s'est borné longtemps à des interrogatoires de juges d'instruction. Mais voici que les magistrats s'agitent en maints endroits ; on devine que le gouvernement de M. Briand a donné des instructions nouvelles pour activer la procédure.

Dans le Morbihan et la Mayenne, le tribunal correctionnel a condamné par défaut nos camarades à 100 francs d'amende et aux frais, puis a prononcé la dissolution du syndicat. Opposition au jugement a été formée aussitôt. L'affaire vient aujourd'hui dans la Charente-Inférieure. Les instituteurs syndiqués du Nord sont assignés pour le 7 avril, ceux de Maine-et-Loire pour le 9. Les membres du conseil fédéral comparaitront également le 9 avril, à Angers, assistés de M^{rs} Oscar Bloch.

De nouvelles poursuites commencent contre le syndicat de l'enseignement de l'Allier et contre celui de la Sarthe. Dans l'Allier, une perquisition a été faite au domicile de l'un des secrétaires, le camarade Morgand, instituteur à Villebret, chez lequel on a pu saisir une circulaire de la C.G.T., une autre de l'Union départementale, une autre encore de la Fédération de l'enseignement remontant au mois de juin dernier...

Quarante syndicats départementaux d'instituteurs ont eu ainsi l'honneur d'être perquisitionnés. Dix autres attendent patiemment leur tour. Voilà six mois que cela dure

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Parti Socialiste (S. F. I. C.)

COMITÉ DIRECTEUR

Présent : Alexandre Blanc, Bureau, Cachin, Cartier, Cohen, Fournier, Frossard, Gourdeau, Lucie-Léclapart, Paul Louis, Rappoport, Renault-Sellier, Servantier, Vallant-Couturier, Titulani, Bestel, Marthe Bigot, Haltenberger, Lajoye, Mercier, Falicot, Rebersat, suppléant. Excusés : Boyel, Dumis, Ker, Loriot et Soury (en prison).

FÉDÉRATION DE LA SEINE (S.F.I.C.)

COMMISSION EXECUTIVE Réunion du 7 mars 1921. Présents : Bonnard, Carrère, Clamamus, Dupont, Felsenberg, Jegou, Justinart, Léonie Kauffmann, Mériaux, Molin, Papiillot, Rigou, Roch, Philippe, Rochereau, Servantier, Sidobre, Valon. Excusés : Héral, Ker, Dondicq.

DANS LE BATIMENT DE BESANCON

Le Syndicat du bâtiment de Besançon s'est réuni en assemblée générale. Les assistants ont regretté que le délégué régional se soit rendu au Comité fédéral national, à Paris, sans avoir, au préalable, consulté les organisations qui lui représentent.

EN CHARENTE

Congrès de l'Union départementale des syndicats de la Charente. Le congrès s'est tenu à Cognac, le 27 février. Le bureau confédéral s'y était fait représenter par Roux (siège) qui a été fort courtois de se trouver en présence du camarade Verdier.

A L'UNION DES SYNDICATS DE LA SEINE

Réunion ordinaire de la Commission exécutive, ce soir, à 20 h. 30, présidence, au siège, 33, rue de la Grange-aux-Belles.

EN CHARENTE

Congrès de l'Union départementale des syndicats de la Charente. Le congrès s'est tenu à Cognac, le 27 février. Le bureau confédéral s'y était fait représenter par Roux (siège) qui a été fort courtois de se trouver en présence du camarade Verdier.

COMTE DE LA III^e INTERNATIONALE

Grand Meeting. Participation aux frais : 1 franc. Les chômeurs entrèrent gratuitement sur présentation de leur carte de chômage.

TEINTURIERS-DÉGRAISSEURS

La Fédération des teinturiers-dégraisseurs tiendra son Congrès aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin, à la Bourse du Travail.

COMTE DE LA III^e INTERNATIONALE

Grand Meeting. Participation aux frais : 1 franc. Les chômeurs entrèrent gratuitement sur présentation de leur carte de chômage.

COMTE DE LA III^e INTERNATIONALE

Grand Meeting. Participation aux frais : 1 franc. Les chômeurs entrèrent gratuitement sur présentation de leur carte de chômage.

COMTE DE LA III^e INTERNATIONALE

Grand Meeting. Participation aux frais : 1 franc. Les chômeurs entrèrent gratuitement sur présentation de leur carte de chômage.

COMTE DE LA III^e INTERNATIONALE

Grand Meeting. Participation aux frais : 1 franc. Les chômeurs entrèrent gratuitement sur présentation de leur carte de chômage.

COMTE DE LA III^e INTERNATIONALE

Grand Meeting. Participation aux frais : 1 franc. Les chômeurs entrèrent gratuitement sur présentation de leur carte de chômage.

COMTE DE LA III^e INTERNATIONALE

Grand Meeting. Participation aux frais : 1 franc. Les chômeurs entrèrent gratuitement sur présentation de leur carte de chômage.

COMTE DE LA III^e INTERNATIONALE

Grand Meeting. Participation aux frais : 1 franc. Les chômeurs entrèrent gratuitement sur présentation de leur carte de chômage.

Valentin Seul Créateur. Foie des Caoutchoucs. SEUL CRÉATEUR de l'IMPERMEABLE « NATIONAL » et du COMPLET « NATIONAL ». ACTUELLEMENT IMMENSE SUCCÈS par la vente 1° du SUPERBE RAGLAN en gabardine imperméabilisée entièrement doublée, à 115 francs. 2° de l'IMPERMEABLE « NATIONAL » en tissu caoutchouté extra pour hommes et dames, à 49 francs.

REPLACEZ L'EXTRAIT DE QUINQUINA

REINE DES MONTRES. Métal imitant l'OR à s'y méprendre. MOUVEMENT DE HAUTE PRÉCISION, 10 RUBIS. Garantie sur la durée contre tout vice de construction. Se fait pour Homme, Dame, Garçonnet, avec chaîne-cadène. Prix : 47,50. Remonteur pour Homme, en nickel ou Acier noir garanti, depuis 28 francs.

ANDRÉ DELPAU, Vins à PEZENAS-HERAULT

ACHETEZ MONTRE, BIJOU ou ORFÈVRE sans quitter la Catalogue de G. TRIBAUDEAU

LES THÉÂTRES

CONCERTS-COLOMBE. Exceptionnellement à 14 heures très précises : 23^e Concert-Colombe de dimanche, 17^e audition de la Damnation de Faust.

PROGRAMME DES SPECTACLES DU DIMANCHE 20 MARS

Opéra - 20 heures, Roméo et Juliette. Opéra-Comique - 13 h. 30, Werther; 20 h. 30, La Vie de Bohème.

OCASIONS EXCEPTIONNELLES avant les Fêtes

LIQUIDATION GÉNÉRALE d'un Stock important de Vêtements Imperméables

Marque "SAM" et de Complots Vestons à des Prix de BAISSÉ STUPÉFIANTS !!!

VÊTEMENTS en gabardine, entièrement doublés, 85 fr. tout laine. COMPLETS VESTONS, 85 fr. tout laine. Stock considérable.

CAOUTCHOUC pour Dames 45 fr. tout laine. COMPLETS SPORT, 125 fr. tout laine.

Magasins ouverts Dimanches et Fêtes 2, Rue Biot 10, Rue de la Condamine

Métro et Nord-Sud : Place Glichy. Nord-Sud : La Fourche.

11^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue Popincourt, 10. Permanence. 12^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, boulevard Barbès, 77. Permanence.

13^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 14^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

15^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 16^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

17^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 18^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

19^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 20^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

21^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 22^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

23^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 24^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

25^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 26^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

27^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 28^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

29^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 30^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

31^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 32^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

33^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 34^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

35^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 36^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

37^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 38^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

39^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 40^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

41^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 42^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

43^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 44^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.

45^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence. 46^e SECTION. - 10 heures à 12 heures, rue de Valenciennes, 10. Permanence.